

Février 2013



منظمة الأغذية  
والزراعة للأمم  
المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food and  
Agriculture  
Organization  
of the  
United Nations

Organisation des  
Nations Unies  
pour  
l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones Unidas  
para la  
Alimentación y la  
Agricultura

## COMITÉ DU PROGRAMME ET COMITÉ FINANCIER

**Cent treizième session du Comité du Programme et  
cent quarante-huitième session du Comité financier**

**Rome, 18-22 mars 2013**

**Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2012  
(du Programme de travail et budget 2012-2013)**

### Table des matières

<i>Introduction</i> .....	3
I. Principales évolutions des politiques .....	5
II. Faire la différence.....	7
A. Progrès globaux.....	7
B. Objectifs stratégiques et fonctionnels .....	10
C. Dimensions régionales .....	34
III. Gérer judicieusement les ressources .....	43
<i>Annexe 1: Aperçu du processus et du système d'appréciation</i> .....	49

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boyd Haight  
Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources  
Tél. +39 (06) 570-55324

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

### Résumé

- L'Examen à mi-parcours informe les Membres de l'avancement de la mise en œuvre du programme de travail et budget approuvé pour 2012-2013, en mettant en relief les principales évolutions des politiques, les progrès visant à «faire la différence» grâce aux résultats de l'Organisation, et la gestion des ressources.

#### *Principales évolutions des politiques*

- 2012 a été l'année de l'introduction des changements transformationnels décidés par le Directeur général pour renforcer l'exécution et l'impact des activités de la FAO à l'appui de sa mission qui est de lutter contre la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire, en privilégiant quatre lignes d'action:
  - **rendre l'orientation stratégique de la FAO plus sélective** – Le Processus de réflexion stratégique a apporté une plus grande rigueur analytique dans la formulation des priorités stratégiques concernant les activités futures de l'Organisation;
  - **renforcer les activités décentralisées de la FAO**, en favorisant la participation des États Membres et des autres parties prenantes à la définition des priorités nationales;
  - **réduire les coûts, en instaurant une culture d'amélioration constante et d'optimisation des ressources.** Rien que pendant la première année de l'exercice biennal, 25 millions d'USD ont pu être économisés;
  - **travailler en partenariat** – **En 2012, les partenariats ont évolué pour se rapprocher de l'objectif central de la stratégie de la FAO (libérer durablement le monde de la faim); ils ont servi de catalyseur, le but étant d'acquérir une plus grande d'influence sur la scène mondiale: une approche efficace et d'un coût raisonnable pour atteindre des acteurs individuels de la société civile et obtenir de nouvelles économies d'échelle.**

#### *Faire la différence*

- Cinquante-deux résultats de l'Organisation sur 56 (soit 93 pour cent) devraient être atteints dans les temps, alors que pour les quatre autres (7 pour cent) des mesures correctives devront être prises en 2013. Globalement, les résultats témoignent d'une légère amélioration des performances depuis le dernier Examen à mi-parcours. Les principaux problèmes entravant l'atteinte des cibles ont été liés à l'impact des modifications des attentes des parties prenantes sur les plans de travail existants, à l'impact des délais de recrutement trop longs sur les compétences techniques disponibles sur le terrain et, dans certains cas, aux réorientations des priorités.
- Les prévisions relatives à l'obtention des produits de l'Organisation varient suivant les régions: 90 pour cent avançaient conformément aux prévisions dans les régions Proche-Orient, Afrique du Nord et Asie-Pacifique, alors que dans la région Amérique latine et Caraïbes, une révision des cadres de programmation par pays a conduit à redéfinir les priorités des produits de l'Organisation.

#### *Gérer judicieusement les ressources*

- Au mois de décembre 2012, la moitié de l'ouverture de crédit nette au titre du Programme ordinaire, qui était de 1 005,6 millions d'USD, avait été dépensée, et la proportion était la même pour les dépenses extrabudgétaires afférentes aux objectifs stratégiques et fonctionnels.

### Mesures suggérées au Comité du Programme et au Comité financier

Les Comités sont invités à:

- examiner les progrès vers la réalisation des résultats et des performances financières, ainsi que les obstacles rencontrés, et donner des avis à ce sujet;
- donner des conseils pour améliorer la présentation et le contenu des prochains rapports de synthèse sur l'examen à mi-parcours.

### *Introduction*

1. L'actuel cadre de la FAO axé sur les résultats, présenté dans le Plan à moyen terme 2010-2013 (révisé) et dans le Programme de travail et budget 2012-2013, comprend:

**trois objectifs mondiaux**, qui représentent les impacts fondamentaux du développement que les pays visent à atteindre, dans les domaines relevant du mandat de la FAO;

**onze objectifs stratégiques**, qui contribuent à la réalisation des objectifs mondiaux;

**deux objectifs fonctionnels**, qui servent à créer un environnement porteur pour le travail de la FAO;

**cinquante-six résultats de l'Organisation** qui définissent et mesurent les effets des activités de la FAO pour chaque objectif stratégique et fonctionnel;

2. Deux processus d'examen et d'évaluation internes fournissent à la Direction des informations utiles pour prendre des mesures correctives en cours d'exercice, et définir les activités futures: l'Examen à mi-parcours, effectué à la fin de la première année de l'exercice biennal, et l'Évaluation de fin d'exercice. Les rapports établis dans le cadre de ces processus tiennent les Membres et les autres parties prenantes informés des progrès accomplis et des réalisations obtenues, dans l'exécution des activités permettant d'atteindre les cibles et de remplir les engagements associés aux résultats de l'Organisation et, ce faisant, de mesurer la contribution de la FAO à l'atteinte des objectifs stratégiques. Ces rapports sont l'Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse, publié à la fin de la première année de l'exercice biennal; et le Rapport sur l'exécution du Programme, publié à la fin de l'exercice.

3. Le rapport de synthèse sur l'examen à mi-parcours s'appuie sur le cadre axé sur les résultats pour la planification des activités de l'Organisation (toutes sources de financement confondues), leur suivi et l'établissement des rapports. L'Examen à mi-parcours: i) indique dans quelle mesure la FAO est en bonne voie pour honorer ses engagements envers ses Membres, tels qu'ils sont énoncés dans le Plan à moyen terme (révisé) 2010-2013 et le Programme de travail et budget 2012-2013; et ii) identifie les mesures correctives que doit prendre la Direction pour tenter d'atteindre les résultats dont la réalisation semble compromise.

4. Le rapport identifie les problèmes rencontrés uniquement pour les résultats de l'Organisation qui, d'après les indications actuelles, pourraient ne pas atteindre les cibles fixées; les problèmes concernant les résultats de l'Organisation qui progressent conformément aux prévisions, sont considérés comme non significatifs et par conséquent exclus de ce rapport.

5. Le rapport de synthèse sur l'examen à mi-parcours comprend trois grandes sections respectivement intitulées:

- 1) *Principales évolutions des politiques*;
- 2) *Faire la différence*: cette section présente les résultats obtenus et les perspectives pour chaque objectif stratégique et pour les objectifs fonctionnels qui s'y rattachent, et contient une description succincte des contributions ventilées par région;
- 3) *Gérer judicieusement les ressources*: cette section décrit comment la FAO s'est efforcée d'améliorer l'efficacité de son administration interne et comprend une analyse des résultats financiers.

L'Annexe 1 décrit comment ce rapport a été compilé, ainsi que les mécanismes d'assurance de la qualité.

---

**Figure 1: Principaux éléments du cadre axé sur les résultats de la FAO – 2010-2013**

---

**Vision de la FAO**

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie de tous, en particulier des plus pauvres, d'une façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

**Les trois objectifs mondiaux des États Membres:**

- réduire le nombre absolu de personnes souffrant de la faim et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en pérennisant les moyens d'existence;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures.

**Objectifs stratégiques**

- A. Intensification durable de la production agricole
- B. Accroissement de la production animale durable
- C. Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles
- D. Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire
- E. Gestion durable des forêts et des arbres
- F. Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture
- G. Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural
- H. Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- I. Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles
- K. Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales
- L. Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural

**Objectifs fonctionnels**

- X. Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes
  - Y. Administration efficace et efficiente
-

## I. Principales évolutions des politiques

6. 2012 a été l'année de la formulation et de l'introduction progressive des changements transformationnels visant à renforcer l'exécution et l'impact des activités de la FAO à l'appui de sa mission qui est de lutter contre la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire. Le programme de changement transformationnel est centré sur des initiatives visant à traduire les travaux normatifs de la FAO en impacts dans les pays, et à faire en sorte que le savoir mondial qu'elle produit conduise à des changements concrets dans les politiques et les pratiques. Ces changements s'appuient sur des initiatives de réforme précédentes de la FAO, et privilégient quatre lignes d'action:

- mieux définir l'orientation stratégique de la FAO et la rendre plus sélective;
- renforcer les capacités et la structure du réseau de bureaux décentralisés, de façon à favoriser une intégration plus poussée des activités des bureaux décentralisés et du Siège;
- renforcement institutionnel et optimisation des ressources;
- travailler en partenariat.

### Rendre l'orientation stratégique plus sélective

7. La définition des futures orientations et priorités stratégiques de l'Organisation dans le cadre de la vision pour le changement transformationnel a été guidée par le processus de réflexion stratégique lancé par le Directeur général en 2012. Mené au moyen de techniques itératives, analytiques et consultatives, avec la participation de Membres, du personnel et d'experts externes, le processus a débouché sur la formulation de cinq objectifs stratégiques transversaux pour les travaux futurs de l'Organisation. Le processus de réflexion stratégique a également: i) conduit à une révision des fonctions essentielles de la FAO; ii) incité à suivre la proposition des Membres d'«élever» la barre du premier objectif mondial de la FAO – qui ne sera plus seulement de «réduire» la faim, mais de «l'éradiquer»; iii) fourni des informations pour l'élaboration du cadre stratégique révisé, du nouveau Plan à moyen terme 2014-2017 et du Programme de travail et budget 2014-2015.

8. La nouvelle orientation stratégique sert de fondement pour améliorer les méthodes de travail de l'Organisation et renforcera la cohésion des efforts de la FAO, en créant une orientation et une responsabilité communes pour des éléments auparavant différenciés de l'effort de la FAO (activités du Programme ordinaire ou financées par des ressources extrabudgétaires, menées sur le terrain ou au Siège, activités d'urgence et de développement). Dans le cadre du programme de changement transformationnel, le Conseil est convenu d'augmenter et de cibler le Fonds multidisciplinaire en vue de renforcer le programme de travail dans des domaines principalement liés aux nouveaux objectifs stratégiques, et aux initiatives programmatiques régionales.<sup>1</sup> Le Rapport sur l'exécution du Programme 2012-2013 rendra compte de cette activité.

### Renforcer le réseau de bureaux décentralisés

9. La FAO a renforcé en 2012 la structure et le fonctionnement de son réseau de bureaux décentralisés en vue de maximiser la contribution des activités qu'elle mène aux niveaux national, sous-(régional) et mondial, à la réalisation de ses objectifs stratégiques. Cette activité l'a conduite à aborder quatre questions connexes:

- a) Faire en sorte que les membres participent davantage à la fixation des priorités et s'en sentent maîtres. Au niveau national, la formulation des Cadres de programmation par pays repose sur des processus participatifs de planification et de définition des priorités. Au niveau sous-régional, des organisations régionales d'intégration économique examinent et consolident avec le personnel de la FAO les priorités communes identifiées à partir des cadres de programmation par pays. Au niveau régional, le processus de préparation des Conférences régionales permet d'examiner les priorités communes à l'échelle d'une région.

---

<sup>1</sup> CL 144/3 paragraphes 61-65 et CL 145/3 paragraphes 27-29

- b) Aligner les activités de la FAO sur celles des autres partenaires clés. Les cadres de programmation par pays sont centrés sur des interventions de la FAO dans les pays dans des domaines où les objectifs de développement nationaux, les priorités des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les objectifs stratégiques de la FAO coïncident le mieux et où les avantages comparatifs de la FAO peuvent être le mieux exploités.
- c) Mieux préciser comment l'Organisation appuie les activités de terrain Le Siège crée les conditions qui permettent aux bureaux décentralisés de mettre en œuvre efficacement leurs cadres de programmation par pays. Les bureaux régionaux sont renforcés afin de pouvoir remplir leurs fonctions de pôles techniques, opérationnels et administratifs. Les bureaux de pays seront encore renforcés par un soutien interne plus efficace des principaux processus administratifs, tels que la mobilisation des ressources, la planification et la programmation, la gestion de projets, le plaidoyer et la communication. La sélection des directeurs des bureaux décentralisés est désormais fondée sur les compétences et une nouvelle politique de mobilité assurera qu'un plus grand nombre de représentants de la FAO aient l'expérience préalable exigée au sein de l'Organisation.
- d) Renforcer les bureaux de terrain. La FAO a lancé diverses initiatives visant à mettre ses bureaux de terrain mieux à même de relever ces nouveaux défis. Par exemple, le nouveau Système mondial de gestion des ressources permettra d'obtenir davantage d'informations à jour, fiables et cohérentes et servira de base pour renforcer le système de contrôles internes. Ces initiatives sont complétées par des mesures visant à élargir la base de compétences techniques et professionnelles, grâce à une mobilité accrue du personnel, à l'intensification des activités techniques en réseau et à l'introduction d'un processus plus rigoureux pour la sélection des représentants de la FAO.

### **Renforcement institutionnel et optimisation des ressources**

10. Des mesures de transformation axées sur le renforcement institutionnel, cohérentes par rapport aux problèmes mis en relief par le processus de réflexion stratégique, ont été mises en place au cours de l'année 2012. Le but était d'ajuster la structure de l'Organisation en vue d'optimiser l'exécution de ses activités à l'appui de la nouvelle orientation stratégique, à partir de 2014, et de faciliter la transition vers le Cadre stratégique révisé. Les mesures introduites en 2012 visaient spécifiquement: i) la fonction de gestion des ressources humaines; ii) la communication et les partenariats; iii) les services de sécurité; iv) le Département de la coopération technique, en particulier les capacités d'assistance en matière de politiques; la mobilisation de ressources externes; la coopération Sud-Sud; les activités d'urgence et de relèvement; v) le Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs (AG) et le Département du développement économique et social (ES), en particulier les compétences de nutrition, de sécurité sanitaire des aliments et de normalisation; vi) les capacités en matière d'échange d'information, de recherche et de vulgarisation; et vii) l'appui du secrétariat à la gouvernance de la FAO et les liaisons de l'Organisation avec ses membres et leurs représentants.<sup>2</sup>

11. En outre, des initiatives visant à optimiser l'emploi des ressources ont été présentées au Conseil à sa cent quarante-quatrième session, en juin 2012. Le Conseil s'est félicité que des économies supplémentaires de 19,3 millions d'USD aient été dégagées, principalement grâce à des gains d'efficacité dans le domaine administratif, et il a approuvé leur réaffectation au réseau de bureaux décentralisés, aux activités interdisciplinaires, à la planification stratégique et aux dépenses de sécurité, dans le PTB 2012-2013.

### **Partenariats**

12. En 2012, la création de partenariats constructifs a été motivée par une volonté de se rapprocher de l'objectif principal de la FAO (libérer durablement le monde de la faim), et de faciliter la réalisation de ses objectifs stratégiques. Dans ce contexte, le Conseil a soutenu en 2012 des stratégies révisées pour les partenariats avec le secteur privé et avec des organisations de la société civile, et il examinera les versions finales mises à jour qui lui seront soumises pour approbation en 2013. En

<sup>2</sup> CL 144/3 et CL 145/3

outre, une réunion des chefs de secrétariat des institutions des Nations Unies et d'autres institutions partenaires a été convoquée par la FAO en 2012 en vue d'engager un dialogue sur le partenariat et de renforcer l'exécution d'activités à l'appui d'objectifs communs. Voici quelques exemples des réalisations obtenues au cours de l'année dans le domaine des partenariats:

- a) amélioration de la culture de l'Organisation, avec une approche proactive des partenariats, et un réseau de partenariat développé comprenant des associations alimentaires du secteur privé, des organisations de la société civile et des associations d'éleveurs; et renforcement de la participation des différentes parties prenantes au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA);
- b) En réponse à la Conférence sur le développement durable Rio+20, la FAO et le PAM ont préparé conjointement avec Biodiversity, l'Équipe spéciale de haut niveau, les gouvernements espagnol et colombien ainsi que d'autres parties prenantes, la Consultation thématique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- c) La FAO a joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de l'Année internationale des coopératives proclamée par les Nations Unies et elle a contribué, avec le PAM, le FIDA et d'autres organisations, à focaliser l'action sur l'amélioration des conditions de vie de millions de petits exploitants agricoles et de leurs familles;
- d) La FAO a obtenu l'appui de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire pour faciliter l'application des décisions du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Un secrétariat sera créé à Rome pour aider l'Équipe spéciale à soutenir les travaux du Comité et à donner suite à ses décisions, en particulier celles qui sont liées à l'action des organisations multilatérales et des institutions du système des Nations Unies dans le cadre du défi Faim zéro lancé par le Secrétaire général.
- e) La FAO mobilise des partenaires à l'appui des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts et elle leur fournit une assistance pour mettre en œuvre les Directives dans les pays.

## II. Faire la différence

13. Cette section évalue les progrès accomplis au cours de la première année de l'exercice biennal 2012-2013 vers l'obtention des résultats définis dans le Plan à moyen terme 2010-2013 (révisé) et le Programme de travail et budget 2012-2013, pour chaque objectif stratégique et fonctionnel.<sup>3</sup> Globalement, les résultats témoignent d'une légère amélioration des performances depuis le dernier Examen à mi-parcours.<sup>4</sup> Les principaux problèmes entravant l'atteinte des cibles ont été liés à l'impact des modifications des attentes des parties prenantes sur les plans de travail existants, à l'impact des délais de recrutement trop longs sur les compétences techniques disponibles sur le terrain et dans certains cas, aux réorientations des priorités.

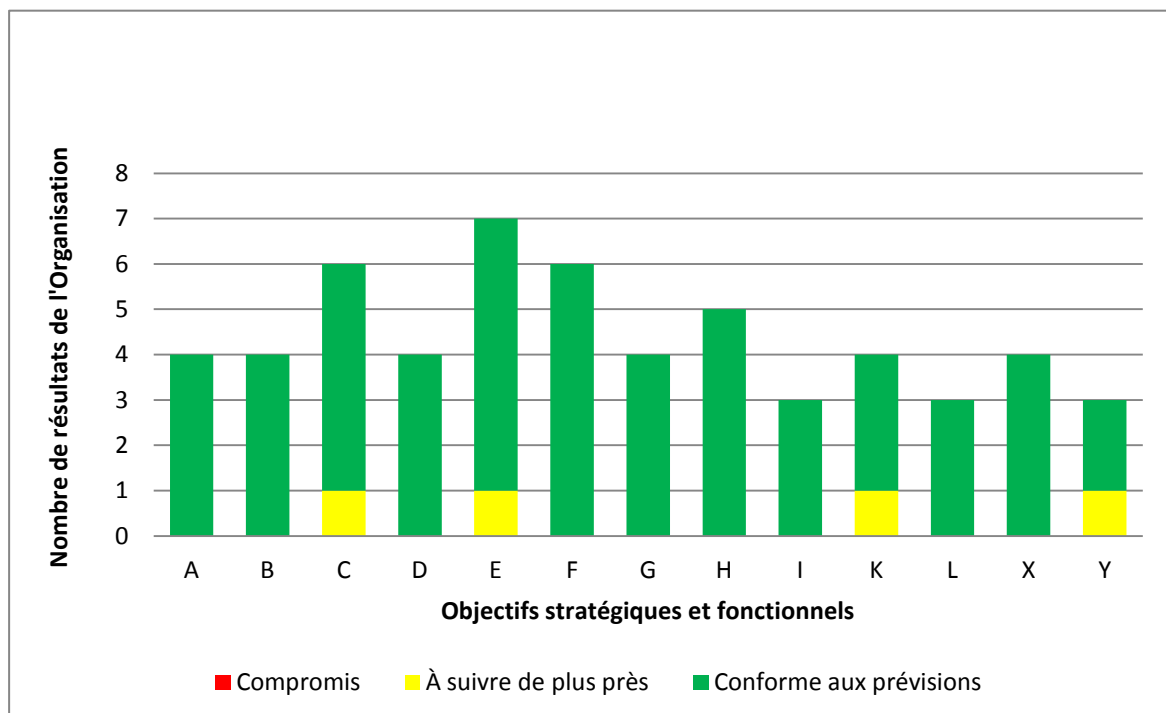
### A. Progrès globaux

14. La figure 2 illustre les progrès vers l'atteinte des cibles afférentes aux résultats de l'Organisation contribuant aux objectifs stratégiques et fonctionnels, tels qu'ils sont énoncés dans le Plan à moyen terme (révisé) 2010-2013 et le Programme de travail et budget 2012-2013. L'évaluation a reposé sur l'examen, la documentation et la révision, par le personnel responsable et les directeurs, de l'exécution des réalisations prévues, au niveau des produits de l'Organisation. L'état d'avancement a ensuite été résumé en trois catégories dotées d'un code couleur: conforme aux prévisions (vert), mesures correctives (jaune) et graves défaillances (rouge). Les directeurs se sont servis de ces informations et ont utilisé un processus similaire pour évaluer les progrès accomplis au niveau des résultats de l'Organisation. Le processus adopté est décrit plus en détail à l'Annexe 1.

<sup>3</sup> C 2011/3

<sup>4</sup> PC 106/7 – FC 138/6

**Figure 2 - Progrès vers l'obtention des résultats de l'Organisation par objectif stratégique et fonctionnel**



15. L'Organisation continue de progresser de façon constante et assure le suivi des problèmes potentiels. D'après les informations actuelles, 52 résultats de l'Organisation sur 56 (soit 93 pour cent) devraient être atteints dans les temps, alors que pour les quatre autres (7 pour cent) des mesures correctives devront être prises en 2013 pour que la FAO atteigne les cibles convenues. Aucun des résultats de l'Organisation n'est considéré comme sérieusement compromis. Ces résultats témoignent d'une légère amélioration depuis l'Examen à mi-parcours de 2010, qui indiquait que 50 résultats de l'Organisation sur 56 avançaient conformément aux prévisions.

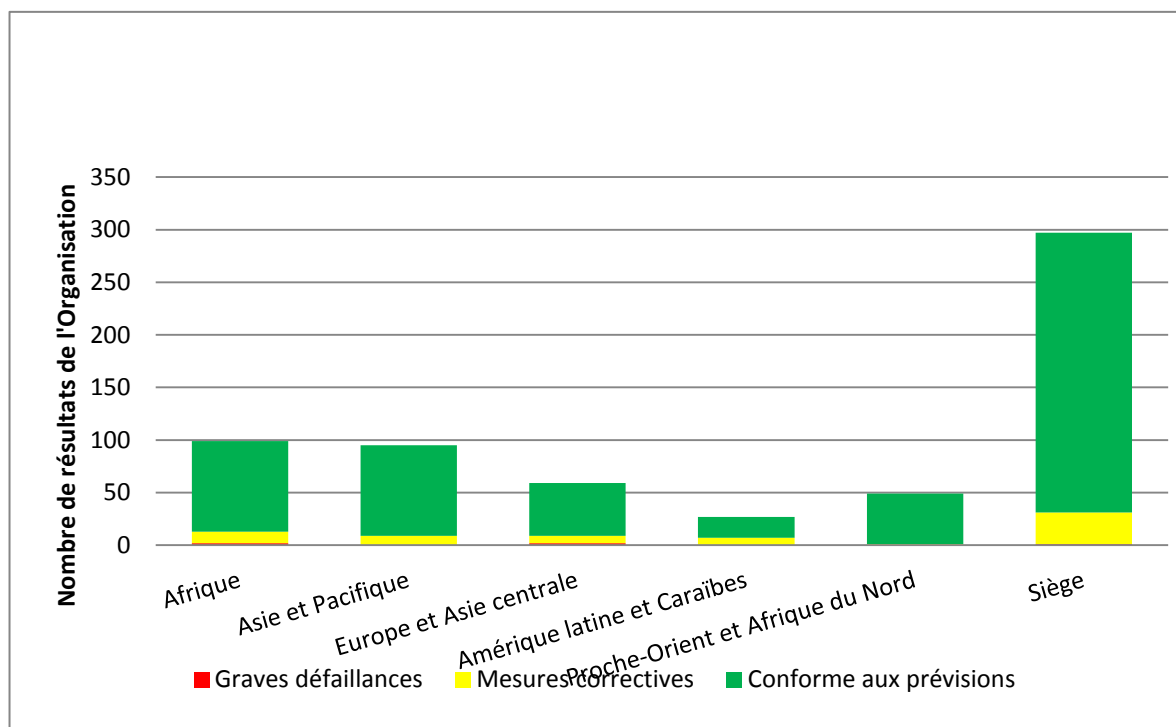
16. Les quatre résultats de l'Organisation qui nécessitent des mesures correctives représentent 10 pour cent de tous les indicateurs, soit un niveau équivalent au pourcentage d'indicateurs signalés comme non atteints dans le Rapport sur l'exécution du programme 2010-2011<sup>5</sup> (17 pour cent), après suppression des 7 pour cent d'indicateurs considérés comme non mesurables. Il reste encore un an avant la fin de la période couverte par le Plan à moyen terme 2010-2013, de sorte que l'on ne sait pas encore exactement quel sera le pourcentage effectif de réalisation des résultats de l'Organisation.

### Performances au niveau régional

17. Sur un nombre total de 639 produits de l'Organisation figurant dans le plan de travail 2012-2013, 348 (soit 53,5 pour cent) sont obtenus en dehors du Siège, le plus souvent dans les régions Afrique et Asie-Pacifique. Au total, 11 pour cent des produits de l'Organisation ont été jugés compromis ou nécessitant des mesures correctives (voir la Figure 3), comme on le verra plus en détail dans la section II.C.

<sup>5</sup> C 2013/8



**Figure 3 - Progrès vers l'atteinte des résultats de l'Organisation, ventilés par régions**

18. La proportion de produits de l'Organisation conformes aux prévisions est à peu près la même au Siège et dans le réseau de Bureaux décentralisés. On observe toutefois quelques variations suivant les régions. Sur les cinq régions, deux (Proche-Orient, Afrique du Nord, Asie-Pacifique) ont indiqué qu'au moins 90 pour cent de leurs produits de l'Organisation avançaient conformément aux prévisions. La Région Amérique latine et Caraïbes est celle qui avait le plus faible pourcentage de produits de l'Organisation «conformes aux prévisions», car les données issues des cadres de programmation par pays ont conduit à reléguer au second plan certains produits de l'Organisation.

### Problèmes rencontrés

19. Au Siège comme sur le terrain, les raisons les plus fréquemment citées des difficultés à atteindre les niveaux de réalisation prévus pour les résultats ou les produits de l'Organisation, ont été les suivantes:

- Les programmes ont pris du retard en raison des délais de recrutement pour pourvoir les postes vacants, et les capacités techniques disponibles étaient insuffisantes, en particulier dans les Bureaux régionaux (voir par exemple le Résultat de l'Organisation C02).
- Les modifications des attentes des parties prenantes (cf. par exemple le Résultat de l'Organisation E02) mettent les budgets à rude épreuve du fait que les engagements existants sont avancés ou que de nouvelles activités sont mises en place.
- Des projets d'amélioration des services internes, tels que le Système mondial de gestion des ressources, ont nécessité un appui plus important que prévu de la part des services administratifs, de sorte que des activités ont été suspendues ou retardées (cf. Résultats de l'Organisation K04 et Y03).

### Mesures correctives

20. La FAO est intervenue progressivement pour faire face à ces problèmes, en particulier dans le cadre de l'Initiative de changement transformationnel; en 2012, elle a notamment transféré des postes aux bureaux de terrain et introduit des mesures pour accélérer les recrutements. D'autres mesures devront être prises, notamment: fixer des limites pour les délais de recrutement du personnel de terrain et fournir un appui ciblé pour la mobilisation de ressources aux équipes qui se trouvent en difficulté en raison des modifications des priorités ou des conséquences d'événements imprévus.

## B. Objectifs stratégiques et fonctionnels

21. Cette section présente les progrès accomplis dans la réalisation des résultats de l'Organisation par objectif stratégique et fonctionnel. On trouvera d'autres renseignements sur ces objectifs, y compris des précisions sur les cibles et les outils utilisés à la Section IV du Plan à moyen terme 2010-2013 (révisé) et Programme de travail et budget 2012-2013.

22. Le descriptif de chaque résultat de l'Organisation appelle l'attention sur les principales réalisations et est accompagné d'une évaluation sommaire des progrès accomplis: «conforme aux prévisions» (vert), «mesures correctives» (jaune) ou «graves insuffisances» (rouge). Lorsqu'un résultat de l'Organisation doit faire l'objet de mesures correctives ou qu'il présente de graves insuffisances, des paragraphes supplémentaires expliquent les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour y remédier.

### *Objectif stratégique A – Intensification durable de la production agricole*

#### Résumé

23. L'Objectif stratégique A est constitué de quatre résultats de l'Organisation et de 15 indicateurs, qui sont tous en bonne voie de réalisation. Jusqu'à présent, les principaux facteurs de succès ont été la coopération et la collaboration interdépartementale avec une vaste gamme de partenaires nationaux, régionaux et internationaux.

#### Progrès sur la voie des objectifs fixés

Conforme  
aux  
prévisions

*A01 – Politiques et stratégies relatives à l'intensification et à la diversification durables de la production agricole*

24. La FAO s'efforce actuellement de rationaliser l'approche d'intensification durable de la production agricole dite «Produire plus avec moins» en mettant en circulation plus de 20 documents d'orientation politique et technique fondés sur des éléments concrets, et en organisant des ateliers à l'appui des politiques, stratégies et programmes nationaux et régionaux. Le Comité de l'agriculture a examiné les progrès accomplis et réaffirmé son appui à l'intensification durable de la production agricole et à une approche intersectorielle plus intégrée de la production.

25. La FAO a aussi mis au point des méthodologies d'évaluation du gaspillage alimentaire et les applique dans les avis qu'elle donne à cinq pays africains sur des programmes de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les activités mises en œuvre dans ce domaine devraient se poursuivre en 2013.

26. Le partage des connaissances entre pays du Sud tenait une place importante dans la composante Horticulture urbaine et périurbaine de ce résultat de l'Organisation. La FAO applique les enseignements tirés de l'expérience acquise en Afrique qui ont montré comment cette branche de l'horticulture pouvait améliorer les moyens d'existence et faciliter l'accès à des régimes alimentaires nutritifs d'un coût abordable, pour élaborer des stratégies pour la région Amérique latine et Caraïbes. De la même manière, l'expérience acquise en Amérique latine est partagée avec les pays des Caraïbes.

Conforme  
aux  
prévisions

*A02 – Réduction des risques liés aux infestations de ravageurs et aux flambées de maladies transfrontières des plantes*

27. Les systèmes d'alerte rapide mis en place par la FAO ont permis de traiter rapidement et efficacement une infestation de criquets pèlerins en Libye, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad. Au cours de l'année, la FAO a aussi renforcé la coopération régionale et les capacités nationales de gestion antiacridienne, durant des infestations de criquets pèlerins dans dix pays du Caucase et d'Asie centrale. Elle devrait continuer à le faire en 2013, en centrant ses activités sur l'amélioration de la planification des interventions d'urgence dans la région.

28. L'exposition mondiale aux risques d'infestations de ravageurs et de maladies transfrontières continue de baisser conformément aux objectifs convenus. Les activités menées par la FAO pour renforcer les capacités nationales de surveillance et de planification des interventions d'urgence dans plus de 75 pays de la planète ont joué un rôle déterminant à cet égard.

29. La FAO a continué à explorer des mécanismes visant à mettre les pays mieux à même de participer efficacement à l'élaboration de normes pour la Convention internationale pour la protection des végétaux. Les faits les plus marquants de l'année ont été les sept ateliers régionaux auxquels ont participé plus de 130 pays, ainsi que d'autres améliorations dans le système d'observations en ligne.

Conforme  
aux  
prévisions

*A03 – Réduction des risques dérivant des pesticides*

30. La FAO a atteint les objectifs intermédiaires relatifs à la réduction des risques dérivant des pesticides. Ce succès a été largement favorisé par la révision du Code international de conduite sur les pesticides et par le lancement de projets de terrain visant à aider 33 pays à s'adapter aux modifications des pratiques locales (notamment dans le domaine de la protection intégrée) induites par cette révision. Pendant l'année, la FAO a aussi aidé 18 pays à mettre en place les mécanismes de réglementation requis pour satisfaire aux normes de contrôle des pesticides de la Convention de Rotterdam.

Conforme  
aux  
prévisions

*A04 – Politiques efficaces et capacités renforcées pour une meilleure gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*

31. La gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture continue aussi à s'améliorer. À cette fin, la FAO a aidé 25 pays à élaborer des stratégies nationales et des politiques pour le secteur semencier et à mettre en place une formation à la collecte et à la conservation des ressources phylogénétiques. La FAO prévoit d'autres améliorations au fur et à mesure qu'elle déploiera d'autres outils et instruments, en particulier: des indicateurs et des modèles de rapports pour le suivi de la mise en œuvre du Deuxième Plan d'action mondial; un programme de travail pour aider les entités participantes à mettre en œuvre le plan d'action; et la mise en circulation d'orientations techniques et politiques supplémentaires.

32. La Commission européenne fournit plus de 7 millions d'USD pour lancer le troisième cycle de financement du Fonds pour le partage des avantages du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ce Fonds, également appelé «Leading the Field», soutient en priorité les initiatives visant à promouvoir la sécurité alimentaire et l'adaptation des cultures au changement climatique pour les petits agriculteurs vulnérables.

***Objectif stratégique B – Accroissement de la production animale durable***

**Résumé**

33. L'Objectif stratégique B est constitué de quatre résultats de l'Organisation et de neuf indicateurs, qui sont tous en bonne voie de réalisation. Les activités menées par la FAO en 2012 visaient en premier lieu à fournir aux États membres l'assistance opérationnelle et technique dont ils avaient besoin pour: i) élaborer et mettre en œuvre des solutions immédiates pour prévenir ou arrêter la propagation des maladies animales; ii) mieux gérer leurs ressources zoogénétiques; iii) fournir des statistiques et des analyses précises et actualisées sur le bétail, y compris la géolocalisation; et iv) déterminer d'autres formes d'aliments pour animaux. La stratégie a reposé dans une large mesure sur le plaidoyer et la création de partenariats, la transparence et l'esprit de collaboration, la recherche et la création de domaines d'intérêt communs avec des partenaires internationaux clés et des entités du secteur privé intervenant dans le secteur de l'élevage.

## Progrès sur la voie des objectifs fixés

Conforme  
aux  
prévisions

*B01 – Le secteur de l'élevage contribue à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement économique*

34. Une assistance technique a été fournie aux pays, en particulier pour les Bonnes pratiques de gestion et d'élevage. En ce qui concerne les aspects techniques de la production et de la productivité de l'élevage, la FAO a promu plus efficacement auprès des États Membres les bonnes pratiques applicables dans les secteurs de la production laitière, bovine, porcine, de volailles et de petits ruminants. Les régimes et les stratégies d'alimentation animale durables ont aussi été au centre de l'action de l'Organisation car la sécurité sanitaire des produits destinés à l'alimentation humaine est subordonnée à celle des produits d'alimentation animale. Les autres principaux domaines dans lesquels des résultats encourageants ont été obtenus ont été l'application des biotechnologies dans la production animale; le bien-être des animaux au cœur d'un secteur de l'élevage responsable; et la prévention des risques biologiques au service de la qualité sanitaire de la production animale.

Conforme  
aux  
prévisions

*B02 – Réduction des risques de maladies animales et des risques connexes pour la santé humaine*

35. La FAO a poursuivi l'action de coopération internationale et de plaidoyer en faveur de l'Initiative mondiale «Une seule santé», qu'elle mène avec ses principaux partenaires, l'Organisation mondiale de la Santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et qui est décrite dans le rapport intérimaire à l'intention du Comité du Programme sur le Plan d'action pour la prévention et la maîtrise des grandes maladies animales et des risques de santé publique qui y sont liés.<sup>6</sup> Le passage aux approches de type «Une seule santé», coordonné par un groupe de travail interdépartemental spécial, a influencé les activités de l'ensemble de l'Organisation, tant au Siège que sur le terrain. On s'est aussi attaché en particulier à soutenir et encourager des activités du secteur privé touchant au développement de l'élevage, axées notamment sur la mise en réseau et le plaidoyer, dans le cadre de conférences et d'ateliers.

Conforme  
aux  
prévisions

*B03 – Meilleure gestion des ressources naturelles, y compris des ressources zoogénétiques, pour la production animale*

36. Dans le domaine des ressources zoogénétiques, les activités de sensibilisation et de soutien des pays à la mise en œuvre du Plan d'action se sont poursuivies. Quarante-cinq pays, dont la moitié sont des pays en développement, élaborent ou ont élaboré des stratégies et des plans d'action nationaux pour leurs ressources zoogénétiques.

37. Un nouveau module du Système d'information sur la diversité des animaux domestiques a été élaboré pour localiser les différentes races et décrire leurs environnements de production. Cette amélioration de la banque de données mondiales sur les races animales permettra aux pays de prendre des décisions en connaissance de cause sur la gestion de la diversité des races.

Conforme  
aux  
prévisions

*B04 – Systèmes d'information pour guider les politiques et les pratiques dans le secteur de l'élevage*

38. Les activités d'analyse et de formulation de politiques, qui relèvent principalement du Programme d'action mondial pour le développement durable du secteur de l'élevage, sont en bonne voie et font intervenir de nombreuses parties prenantes de la FAO provenant des secteurs public et privé. Le programme d'action est centré sur l'optimisation de l'utilisation des ressources dans le secteur de l'élevage pour contribuer aux moyens d'existence, à la croissance économique et à la sécurité

<sup>6</sup> PC 110/2.

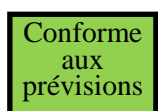
alimentaire à long terme. La FAO continue de fournir aux pays des statistiques précises sur l'élevage de toutes les principales espèces. Les données sont diffusées par les Systèmes mondiaux d'information sur l'élevage et le portail mondial de la FAO «data.fao.org», et par des cartes régionales interactives avec représentation des données statistiques.

### **Objectif stratégique C – Gestion et exploitation durables des ressources halieutiques et aquacoles**

#### **Résumé**

39. L'Objectif stratégique C est constitué de six résultats de l'Organisation et de 17 indicateurs, dont 16 sont en bonne voie et un nécessite des mesures correctives. En 2012, la FAO a fourni des contributions techniques sur les pêches et l'aquaculture, pour un certain nombre de réunions internationales de haut niveau et de rapports les concernant, tels que ceux de la Conférence Rio+20 et de l'Assemblée générale des Nations Unies. En outre, la FAO a accueilli la trentième session du Comité des pêches qui a lancé la publication phare intitulée «La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2012», et contribué à consolider le rôle de chef de file de la FAO dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.

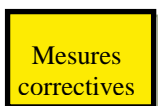
#### **Progrès sur la voie des objectifs fixés**



*C01 – Les États Membres et d'autres parties prenantes améliorent la formulation des politiques et normes facilitant l'application du Code de conduite pour une pêche responsable et d'autres instruments internationaux, ainsi que la réaction aux nouveaux défis.*

40. La FAO a rédigé des sections sur les océans et la pêche artisanale dans plusieurs documents ou rapports concernant des réunions de haut niveau, tels que le document final de la Conférence Rio+20, un compte-rendu du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation à l'Assemblée générale des Nations Unies et le guide des bonnes pratiques de la FAO et de l'Organisation internationale du travail. Le rapport-phare de la FAO, SOFIA 2012 a été présenté au Comité des pêches, à sa trentième session, et largement commenté dans les médias.

41. La FAO conduit un processus de consultations mondiales pour l'élaboration de directives internationales pour une pêche artisanale durable. L'Organisation a aussi adhéré à l'Initiative *Too Big to Ignore* du partenariat mondial pour la recherche sur la pêche artisanale, et d'autres activités sont prévues. Un appui a été fourni aux Membres pour la mise à jour du Code de conduite pour une pêche responsable. La FAO a également accueilli la première partie d'une Consultation technique sur la conduite de l'État du pavillon qui pourrait déboucher sur l'élaboration de nouvelles directives de gouvernance. Des ressources provenant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) permettront de financer de nouvelles activités axées sur les zones marines situées au-delà des limites de la juridiction nationale. Ces activités seront poursuivies l'an prochain.



*C02 – La gouvernance des pêches et de l'aquaculture est améliorée grâce à la mise en place ou au renforcement d'institutions nationales et régionales*

42. La FAO a intensifié sa collaboration avec des institutions nationales et régionales, des organes régionaux des pêches, des institutions des Nations Unies et des organisations intergouvernementales. Grâce aux travaux d'intégration de considérations de parité hommes-femmes tout au long de la filière pêche, la FAO est en bonne voie pour atteindre les cibles qu'elle s'est fixées en matière d'égalité des sexes, dans le secteur des pêches et de l'aquaculture.

#### **Difficultés et mesures correctives**

43. Les activités à l'appui du développement et du renforcement des capacités des organes régionaux des pêches ont progressé plus lentement que prévu en raison des retards pris, dans le recrutement de personnel de programme chargé de fournir un appui à ces organes dans trois bureaux

régionaux, qui ont eu pour effet de ralentir l'institutionnalisation de leurs travaux et la mise en œuvre de leurs activités de programme.

44. En Afrique, une réunion conjointe avec toutes les parties prenantes est prévue pour élaborer un plan d'action axé sur le renforcement des capacités des institutions en charge des pêches et de l'aquaculture. Dans le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale, le poste vacant de secrétaire de la Commission régionale des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase sera pourvu sous peu. Au Proche-Orient, le Secrétariat de la Commission régionale des pêches intensifiera ses efforts de sensibilisation aux questions prioritaires dans la région, dans le domaine des pêches et de l'aquaculture, en vue d'inciter les pays à accroître leurs engagements financiers et de promouvoir leur participation plus active.

Conforme  
aux  
prévisions

*C03 – Une gestion plus efficace des pêches de capture marines et continentales de la part des États Membres de la FAO et d'autres parties prenantes a contribué à améliorer l'état des ressources halieutiques et des écosystèmes et à assurer leur utilisation durable*

45. Un ensemble d'outils diffusés sur le web a été lancé pour aider les administrateurs des pêches et les autres utilisateurs à appliquer l'approche écosystémique des pêches (AEP), dans le cadre des efforts en cours pour mettre en place des réseaux sur des questions techniques pertinentes.

46. La FAO a utilisé des fonds extrabudgétaires pour renforcer les capacités et la mise en œuvre de l'AEP. Des plans de gestion des pêches intégrant les considérations écologiques, sociales et économiques ont été élaborés dans 15 pays africains pour adoption formelle par les institutions concernées dans les différents pays début 2013.

Conforme  
aux  
prévisions

*C04 – Les États Membres et d'autres parties prenantes ont enregistré une hausse de la production de poisson et de produits de la pêche du fait du développement et de l'intensification durables de l'aquaculture*

47. Des publications techniques, des outils et un appui technique pertinent ont été fournis aux pays; des activités normatives et de terrain ont notamment été mise en œuvre sur les pratiques et les technologies aquacoles propres à garantir une croissance durable de l'aquaculture. Une assistance a également été fournie pour l'élaboration de politiques, stratégies et plans relatifs à l'aquaculture et améliorer les avantages socioéconomiques qui en découlent.

48. Les produits et les services élaborés comprennent des outils visant à guider la planification et la formulation des politiques, à faire mieux comprendre les facteurs favorisant ou entravant le développement de l'aquaculture dans différentes régions, et divers problèmes tels que l'intégration de considérations liées à l'emploi dans la gouvernance du secteur aquacole.

Conforme  
aux  
prévisions

*C05 – Les opérations de pêche, notamment l'utilisation des navires et des engins de pêche, sont devenues moins dangereuses, plus efficaces sur les plans technique et socioéconomique et plus respectueuses de l'environnement et des règles à tous les niveaux*

49. La mise en œuvre de projets visant à minimiser les effets négatifs de la pêche sur l'environnement avance comme prévu. Dans le cadre de projets conjoints avec le Fonds pour l'environnement mondial, la FAO a pu fournir une assistance à l'Indonésie, à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, aux Philippines, à la Thaïlande et au Viet Nam, et les enseignements tirés de ces projets sont mis à profit dans d'autres régions.

50. Les activités de renforcement de la surveillance et du contrôle de la pêche ont été centrées sur l'Amérique centrale, l'Azerbaïdjan et l'Albanie et menées dans le cadre de réseaux internationaux, et ont inclus la publication des Recommandations de sécurité FAO/OIT/OMI, pour renforcer la sécurité en mer.

51. La FAO a élaboré de nouvelles directives sur le développement de l'infrastructure rurale et la reconstruction post-tsunami qui ont été distribuées aux organisations qui soutiennent les communautés

de pêcheurs ruraux. Ces travaux ont aussi été utiles pour les Directives internationales pour une pêche artisanale durable.

Conforme  
aux  
prévisions

*C06 – Les États Membres et d'autres parties prenantes peuvent témoigner d'une utilisation post-capture et d'un commerce plus responsables des produits de la pêche et de l'aquaculture, notamment de conditions d'accès aux marchés plus prévisibles et harmonisées*

52. Les avis techniques de la FAO aux Membres et à des comités comme le Codex et d'autres organisations ont été centrés sur l'élaboration de normes, la réduction des pertes après capture, les techniques de pêche, la commercialisation du poisson et l'accès aux marchés.

### ***Objectif stratégique D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire***

#### **Résumé**

53. Les quatre résultats de l'Organisation associés à l'Objectif stratégique D ont progressé de façon satisfaisante, puisque les 15 indicateurs sont tous en voie d'atteindre les cibles fixées. Les activités menées dans le cadre de l'objectif stratégique sont restées centrées essentiellement sur l'établissement de politiques et de normes, en particulier à l'appui du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex) et sur la fourniture d'orientations politiques et techniques aux Membres dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, où le soutien de la FAO au niveau des pays s'est concentré sur le renforcement des systèmes de contrôle des aliments, afin de garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments tout au long des chaînes de valeur, de prévenir les situations d'urgence en matière de sécurité alimentaire et de se préparer à d'éventuelles situations de ce type.

#### **Progrès sur la voie des objectifs fixés**

Conforme  
aux  
prévisions

*D01 – Normes nouvelles et révisées convenues à l'échelle internationale pour une sécurité sanitaire et une qualité des aliments qui servent de référence pour l'harmonisation internationale*

54. Le programme de la Commission du Codex Alimentarius a été mis en œuvre conformément à son plan stratégique et à son programme de normalisation. La Commission a poursuivi ses activités visant à protéger la santé des consommateurs et à garantir des pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires. Elle a adopté 24 normes du Codex nouvelles et révisées et textes apparentés, et fixé des limites maximales pour plus de 450 additifs alimentaires, pesticides et médicaments vétérinaires présents dans les aliments. Un nouveau site web du Codex a été élaboré pour étendre la couverture linguistique et faciliter la communication de documents et d'informations.

55. Des organes mixtes d'experts FAO/OMS ont fourni des avis scientifiques: aux pays sur les nanotechnologies et sur le dépistage et la numération des espèces de *Vibrio* pathogènes pour l'homme; et au PAM et à l'UNICEF sur les problèmes de sécurité sanitaire liés à leurs approvisionnements. En ce qui concerne les avis scientifiques sur la nutrition, un rapport d'experts sur la qualité des protéines a été achevé et il servira de guide pour les recommandations sur les modes alimentaires au niveau national. Les travaux de préparation de la réunion de 2013 de l'Union internationale des sciences de la nutrition ont commencé.

Conforme  
aux  
prévisions

*D02 – Cadres institutionnels, politiques et juridiques pour la gestion de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments qui facilitent une approche fondée sur l'ensemble de la filière alimentaire*

56. Des travaux sont en cours pour renforcer l'appui aux programmes de sécurité sanitaire des aliments. Par exemple, la FAO a fourni une assistance directe à cinq pays pour l'élaboration de leurs politiques de sécurité sanitaire des aliments et d'une approche de collecte et d'analyse de l'information visant à faciliter une prise de décision en connaissance de cause. Elle a aussi aidé plus de 18 pays à revoir la législation alimentaire applicable aux niveaux national et régional.

Conforme  
aux  
prévisions

*D03 – Conception et mise en œuvre de programmes de gestion et de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, conformément aux normes internationales.*

57. La FAO travaille avec des institutions nationales dans au moins 27 pays pour renforcer leurs capacités techniques dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de programmes de contrôle des aliments. La FAO élabore un certain nombre de documents d'orientation technique, d'outils et de matériels de formation sur divers aspects du contrôle des aliments, tels que leur composition, leur étiquetage, l'inspection des denrées importées, l'inspection des abattoirs, l'analyse des risques et l'échantillonnage.

58. L'Initiative mondiale en faveur des avis scientifiques relatifs à l'alimentation financée par un fonds multidonateurs de 9 millions d'USD, a été lancée pour répondre à la demande croissante des pays en termes d'avis sur les normes du Codex pour la sécurité sanitaire et le commerce international des aliments.

### ***Objectif stratégique E – Gestion durable des forêts et des arbres***

#### **Résumé**

59. L'Objectif stratégique E est constitué de six résultats de l'Organisation accompagnés de 18 indicateurs de performance, qui sont tous en passe d'atteindre leurs cibles. La FAO continue de remplir son rôle de plateforme neutre pour un dialogue mondial sur les politiques et des débats sur la foresterie, notamment en accueillant la vingt et unième session réussie du Comité des forêts et la troisième Semaine mondiale de la forêt.

#### **Progrès sur la voie des objectifs fixés**

Conforme  
aux  
prévisions

*E01 – Les politiques et les pratiques ayant une incidence sur les forêts et la foresterie sont fondées sur des informations fiables et à jour*

60. Des projets d'évaluation et de suivi des forêts nationales ont été achevés dans quatre pays, ce qui porte le total de ces projets à 16 pour l'exercice biennal. Des projets ont démarré ou sont en cours dans huit autres pays, tandis que deux projets sont achevés et 13 sont en cours dans le cadre du Programme national conjoint sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD).

61. La version définitive d'une nouvelle stratégie à long terme pour l'évaluation des ressources forestières mondiales a été mise au point et approuvée par le Comité des forêts. La première enquête mondiale par télédétection sur les changements d'affectation des terres forestières a été achevée. Des réseaux régionaux de spécialistes de la communication sur les forêts ont été créés en Amérique latine, en Afrique de l'Est et dans la région Asie et Pacifique. Un réseau similaire sera mis en place en Afrique de l'Ouest.

62. En ce qui concerne l'utilisation des nouvelles technologies, d'importants progrès ont été accomplis grâce à d'autres activités visant à intégrer la diffusion en continu par le web, les médias sociaux et de nouveaux produits d'information basés sur le web pour diffuser à un plus large public des informations plus actuelles et plus fiables sur les forêts, les politiques et les pratiques forestières. La soixante-quatrième édition de l'Annuaire des produits forestiers a été publiée et un atelier sur le renforcement des capacités en matière de statistiques forestières s'est réuni en Amérique centrale. Le rapport sur la Situation des forêts du monde 2012 a été lancé à la vingt et unième session du Comité des forêts en 2012 et distribué à un large public.



Mesures correctives

*E02 – Les politiques et les pratiques ayant une incidence sur les forêts et la foresterie sont renforcées grâce à la coopération et au dialogue au niveau international*

63. Le Comité des forêts a renforcé en 2012 les liens entre les commissions régionales des forêts et ce Comité. Les délégués du Comité des forêts ont bien accueilli le rapport de la FAO sur la Situation des forêts du monde 2012, qui soulignait la contribution cruciale des forêts et de la foresterie au développement durable et à une économie verte. Des progrès ont également été accomplis pour promouvoir la collaboration internationale, notamment au sein du Partenariat de collaboration sur les forêts, ainsi que des actions de la FAO axées sur des questions forestières d'importance majeure, telles que la promotion de la gestion durable des forêts, le financement, le suivi et l'évaluation des forêts et la remise en état des paysages.

#### Difficultés et mesures correctives

64. En raison des changements apportés au calendrier des organes directeurs, la réunion du Comité des forêts de 2014 a dû être ramenée à une date antérieure à celle initialement fixée. En conséquence, des activités essentielles menées en amont à l'appui de la session du Comité des forêts, y compris les commissions régionales des forêts, devront être anticipées de 2014 à 2013. Des ressources de l'Objectif stratégique E devront être réaffectées pour faire face à ce surcroît de travail. La réalisation des résultats de l'Organisation pourrait en être affectée. Par ailleurs, l'évaluation stratégique du rôle et des activités de la FAO dans le domaine des forêts a souligné que les questions forestières risquaient d'être marginalisées dans le processus d'établissement de priorités entrepris par les conférences régionales, compte tenu de la place dominante qu'occupe en général l'agriculture. L'équipe en charge de l'objectif stratégique évalue les autres possibilités de financement de ces activités non prévues en 2013 mais essentielles afin de minimiser leur impact sur les réalisations de ce résultat de l'Organisation. La FAO intensifiera ses efforts pour renforcer les liens entre les commissions régionales des forêts et les conférences régionales en vue de résoudre les problèmes soulevés par l'évaluation forestière.

Conforme aux prévisions

*E03 – Renforcer les institutions régissant les forêts et améliorer la participation des parties prenantes du secteur à la prise de décision*

65. Les travaux de la FAO relatifs au renforcement des institutions forestières et à l'amélioration des processus participatifs ont été poursuivis dans le cadre du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, qui a achevé sa deuxième phase et entamé la troisième en 2012. Un appui technique a permis à plus de 70 pays de modifier et d'améliorer leurs politiques et leurs pratiques forestières nationales.

66. D'autres réalisations importantes ont été obtenues en 2012, notamment: la conclusion du Programme d'appui pour l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (Programme d'appui ACP-FLEGT), le lancement du Programme UE/FAO relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (Programme FLEGT UE/FAO), qui a désormais une portée mondiale, et la mise en route de deux études prospectives portant respectivement sur l'Amérique du Nord, et sur la Fédération de Russie.

Conforme aux prévisions

*E04 – Diffusion plus générale de la gestion durable des forêts et des arbres*

67. L'adoption de bonnes pratiques pour la protection sanitaire des forêts dans les pays a progressé grâce à diverses techniques, en particulier à un stage interactif de formation électronique qui a été élaboré et déployé au cours d'ateliers régionaux en Afrique et en Amérique du Sud. La vingt-quatrième session de la Commission internationale du peuplier (CIP) a été organisée et animée de façon satisfaisante par le Secrétariat de la CIP, hébergé par la FAO. La version finale des directives normatives à l'intention des responsables des politiques agroforestières a été rédigée et un nouveau

rapport thématique sur l'évaluation des arbres hors forêts a été établi dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA). En outre, des études de cas sur l'agroforesterie ont été élaborées en collaboration avec 16 pays.

68. Les incendies étendus et destructeurs (méga-feux) sont de plus en plus nombreux sur la planète et mettent à rude épreuve même certains programmes de gestion des feux parmi les plus élaborés et les plus solides. La FAO répond avec le programme cadre de lutte intelligente contre les feux: Gestion des paysages et des feux dans un contexte de changement climatique, un programme quinquennal mondial de 30 millions d'USD, visant à renforcer les capacités des pays à mettre en œuvre une gestion intégrée des feux, afin de réduire les impacts négatifs des feux de forêts sur les moyens d'existence, les paysages et le climat et de s'attaquer aux causes profondes de ces méga-feux.

69. Une formation sur la recherche sur les incendies a été dispensée dans la région Afrique du Nord et Proche-Orient. Un nouveau groupe de travail du Comité «Silva Mediterranea» sur la foresterie urbaine a été créé. Un appui à la gestion communautaire des forêts a été fourni à des partenaires dans le cadre du projet FAO-Finlande mené au Pérou.

Conforme  
aux  
prévisions

*E05 – Renforcer les valeurs sociales et économiques des forêts et des arbres et leur contribution aux moyens d'existence*

70. La FAO a continué en 2012 à jouer un rôle de premier plan dans l'amélioration de la rentabilité à long terme des investissements forestiers, avec le lancement de nouvelles directives à l'usage des pays et des communautés. Des industries durables du bois ont reçu un appui au Maroc, au Ghana et dans les Balkans. En Europe, la Revue annuelle du marché des produits forestiers a été publiée, sur le thème des marchés du carbone.

71. Les travaux relatifs aux partenariats ont à nouveau été centrés sur le renforcement des partenariats locaux en matière de gestion des forêts, sur le développement des petites et moyennes entreprises forestières, ainsi que sur les partenariats entre la FAO et des organisations du secteur privé. Dans ce contexte, la FAO a organisé en partenariat avec l'Association brésilienne des pâtes et papiers un événement majeur mettant en relief la contribution des forêts à l'économie verte à la Conférence Rio+20; et en Europe, un partenariat avec la Confédération européenne des propriétaires forestiers a été très efficace pour promouvoir le développement du secteur privé dans les pays d'Europe du sud-est.

Conforme  
aux  
prévisions

*E06 – Exploiter les fonctions environnementales des forêts et des arbres*

72. En ce qui concerne la contribution de la FAO aux principaux problèmes environnementaux, le nouveau groupe consultatif FAO-Wild sur la gestion de la faune sauvage a été mis en place avec un appui marqué des pays. Soixante-dix rapports nationaux ont été reçus et analysés, en vue de leur intégration dans le rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde qui sera achevé plus tard durant l'exercice biennal. Des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine des zones arides, en particulier avec l'élaboration de l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel. Un nouveau plan d'action mondial pour les forêts et l'eau a aussi été lancé. La FAO a continué à héberger le secrétariat du Partenariat de la montagne. La vingt et unième session du Comité Silva Mediterranea a été organisée à Antalya (Turquie) en février 2012. Le rapport sur l'état des forêts méditerranéennes a été préparé et sera présenté en même temps qu'un cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes, à l'occasion de la troisième semaine forestière méditerranéenne, en Algérie, début 2013. Cinq pays ont utilisé les directives de la FAO sur l'intégration du changement climatique dans les politiques forestières nationales, 25 pays promeuvent la valeur des forêts et les efforts visant à réduire la déforestation dans le cadre de REDD-plus, et 70 pays ont fourni des contributions à l'État des ressources génétiques forestières dans le monde.

**Objectif stratégique F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l’environnement ayant une incidence sur l’alimentation et l’agriculture**

**Résumé**

73. L'Objectif stratégique F est constitué de six résultats de l'Organisation et de 14 indicateurs qui sont tous en voie d'atteindre leurs cibles. La FAO continue de remplir son rôle de plateforme neutre pour un dialogue mondial sur les politiques et des débats sur la gestion des ressources naturelles, en particulier sur les régimes fonciers, le manque d'eau, le changement climatique et les connaissances en matière de recherche et de vulgarisation.

**Progrès sur la voie des objectifs fixés**

Conforme  
aux  
prévisions

*F01 – Les pays assurent la promotion et le développement de la gestion durable des terres*

74. Dans le domaine de la gestion durable des terres, la FAO a centré son action sur le renforcement des capacités et l'assistance technique ainsi que sur des travaux menés en partenariat pour sensibiliser aux interactions entre la terre, l'eau et l'adaptation au changement climatique, et promouvoir ce faisant l'adoption des normes et directives de l'Organisation sur les bases de données sur les ressources en terres et les infrastructures géospatiales, ainsi que des stratégies, plans et législations applicables au niveau national sur l'utilisation des terres. Il s'ensuit que la FAO a fourni une assistance technique directe et une formation dans les domaines de la gestion durable des terres/l'aménagement des bassins versants, la mise en valeur du territoire, la cartographie des changements de couvert végétal et l'évaluation de la dégradation des terres.

75. Les partenariats ont été au cœur de la stratégie afférente à ce résultat de l'Organisation. Au cours de l'année, la FAO a mis en place le Partenariat mondial sur les sols et le secrétariat de l'Initiative World Agricultural Watch – Observatoire des agricultures du monde. Elle a en outre développé le programme relatif aux systèmes ingénieux du patrimoine mondial (SIPAM) et collaboré avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Conforme  
aux  
prévisions

*F02 – Les pays affrontent la pénurie d'eau et renforcent leur capacité à améliorer la productivité de l'eau*

76. L'équipe a adopté une approche mixte axée sur l'augmentation de la base de connaissances mondiale sur la vulnérabilité au manque d'eau à l'échelle mondiale, et sur le renforcement des capacités au niveau national. Pour la promouvoir, elle a publié divers documents sous le titre «Crop yield response to water», traitant de sujets tels que l'outil AquaCrop, «Irrigation in Southern and Eastern Asia in Figures», et «Coping with water scarcity». À l'appui de ces activités, le système d'information AQUASTAT a été mis à jour et attire le nombre de visites mensuelles attendues. La FAO a également organisé des ateliers régionaux de formation en vue de présenter une méthodologie de planification des investissements des petits exploitants.

Conforme  
aux  
prévisions

*F03 – Renforcement des politiques et des programmes relatifs à la diversité biologique et au partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques*

77. Les travaux relatifs à la quatorzième session de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont en bonne voie. La documentation préparée par l'équipe pour les sessions des groupes de travail techniques sur les ressources génétiques animales et végétales ainsi que sur l'accès et le partage des avantages a alimenté un débat constructif et débouché sur un certain nombre de recommandations, qui devraient avoir une forte incidence sur les efforts déployés au niveau mondial dans ce domaine. D'autres activités ont permis de soutenir les travaux concernant les ressources génétiques aquatiques, le rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le

monde et de renforcer les contributions du groupe de travail interdépartemental sur la biodiversité aux nouvelles politiques et pratiques internationales sur la biodiversité dans diverses instances internationales.

Conforme  
aux  
prévisions

*F04 – Un cadre international sur les régimes fonciers est élaboré et appliqué dans les pays.*

78. L'indicateur de performance ciblé pour ce résultat de l'Organisation a été atteint. Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale ont été officiellement approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale le 11 mai 2012 et elles sont désormais reconnues dans le monde entier. La FAO est un acteur de premier plan dans la mise en œuvre des Directives. Elle a lancé une grande campagne de collecte de fonds dans le but de mobiliser 20 millions d'USD pour traduire ces directives par des mesures concrètes sur le terrain. Plusieurs donateurs ont déjà manifesté leur désir de contribuer. Des activités ont été lancées pour promouvoir l'adoption des directives au niveau national, en les présentant lors de réunions internationales ou d'ateliers nationaux, sur des sites web, dans des publications ou du matériel promotionnel.

Conforme  
aux  
prévisions

*F05 – Les pays ont renforcé leur capacité de réaction aux nouveaux défis environnementaux, comme le changement climatique et les bioénergies*

79. La FAO a principalement contribué à renforcer les capacités des pays à faire face au changement climatique, en augmentant le soutien direct aux pays pour la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD-plus), en élaborant un système national de surveillance des forêts pour le programme ONU-REDD ainsi que les outils, méthodologies et publications connexes, en achevant la phase d'expérimentation des indicateurs du Partenariat mondial sur les bioénergies et en mettant au point des programmes éducatifs sur le changement climatique pour le programme des écoles pratiques d'agriculture pour les jeunes. La FAO a aussi fourni un appui au niveau mondial, en particulier en préparant des soumissions et en contribuant aux événements associés à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en publiant un guide d'information sur l'agriculture intelligente face au climat et en produisant une nouvelle base de données FAOSTAT sur les émissions de gaz à effet de serre.

Conforme  
aux  
prévisions

*F06 – L'accès aux connaissances relatives à la gestion des ressources naturelles, ainsi que leur partage, sont facilités*

80. Vingt-cinq pays ont reçu un appui et des avis sur les systèmes agricoles innovants, notamment dans les domaines de la vulgarisation, de la recherche et de la communication pour le développement. Une série de mécanismes ont été élaborés, par exemple la FAO a mis en place une plateforme pour l'agriculture tropicale; entretenu et développé la plateforme sur les technologies et pratiques pour les petits producteurs agricoles; mis au point la version définitive des directives relatives au réseau virtuel de communication pour la vulgarisation et la recherche; facilité l'accès à l'information scientifique et technique sur l'innovation agricole grâce au Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles; et fourni un appui pour continuer à développer le programme de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture.

81. Au cours de la période, la FAO a aussi participé à l'examen des programmes de recherche du GCRAI et décidé des modalités d'hébergement de son bureau du Mécanisme d'évaluation indépendant, à Rome. Elle a soutenu le Forum mondial pour le conseil rural et le Forum mondial de la recherche agricole et organisé avec succès la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement de 2012.

## ***Objectif stratégique G – Environnement porteur pour les marchés visant à améliorer les moyens d'existence et le développement rural***

### **Résumé**

82. Des progrès satisfaisants sont signalés pour les quatre résultats de l'Organisation. Les travaux analytiques et leur application, sur le terrain, dans les divers domaines prioritaires, tels que la productivité des petits exploitants et leur intégration aux marchés, l'instabilité des prix et les interventions des pouvoirs publics pour y faire face, les investissements étrangers directs et le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), ont débouché sur des réalisations importantes. Rien qu'au cours de sa première année de fonctionnement, le système AMIS a fourni des données et des analyses qui ont contribué à réduire l'instabilité des cours mondiaux et à prévenir la déstabilisation des marchés, renforçant ainsi la réputation de la FAO en tant que ressource publique mondiale.

Conforme  
aux  
prévisions

*G01 – Analyses, politiques et services en faveur des petits producteurs*

83. La demande d'avis techniques de la FAO reste forte au niveau des pays, dans des domaines tels que l'instabilité des prix, la productivité des petits exploitants, l'emploi rural et le développement de l'agro-industrie. La FAO est partie pour dépasser les objectifs qu'elle s'est fixés concernant la fourniture d'informations et d'analyses sur les marchés des produits agricoles, ce qui rehaussera son image en tant que ressource publique mondiale dans ce domaine. En un an à peine, le système AMIS a déjà contribué de façon significative à réduire l'instabilité des cours internationaux. Les données et les analyses du système AMIS ont fourni une représentation claire de la situation des marchés alimentaires mondiaux, grâce à laquelle les décideurs sont mieux informés pour éviter une déstabilisation ultérieure des marchés. Le système AMIS est utilisé par des gouvernements, notamment les membres du G20, des institutions financières et la presse internationale. En outre, il renforce considérablement les capacités des pays membres en matière d'information sur les marchés, de sorte que la qualité et l'actualité des informations fournies devrait continuer à s'améliorer.

84. Les travaux relatifs à l'instabilité des prix et les politiques visant à accroître durablement la productivité des petits exploitants ont influencé les délibérations au sein d'importantes instances internationales, telles que le G20. Les activités concernant la productivité des petits exploitants et leur intégration aux marchés ont fourni les éléments de base du rapport interinstitutions soumis au G20 en 2012. D'autres événements internationaux majeurs ont été organisés, notamment une Réunion ministérielle sur l'instabilité des prix des denrées alimentaires, tenue en octobre 2012.

Conforme  
aux  
prévisions

*G02 – Prise en compte de l'emploi rural, de l'accès à la terre et de la diversification des revenus dans le processus d'élaboration des politiques*

85. Les activités relatives à l'emploi rural ont eu un impact significatif au niveau des pays. Un certain nombre de pays ont reçu un appui politique et technique pour intégrer des considérations relatives à l'emploi rural dans leurs stratégies, politiques et programmes de développement agricole.

Conforme  
aux  
prévisions

*G03 – Renforcement des capacités nationales pour l'analyse du commerce international, des politiques et des règles.*

86. Dans le domaine de l'investissement étranger direct, des études de cas par pays sur les effets de différentes formes d'investissement – acquisitions de terres et autres modèles d'entreprise plus ouverts – ont permis aux décideurs de combler d'importantes lacunes de leurs connaissances et fourniront une base de données factuelles essentielles pour la consultation envisagée sur les principes pour un investissement agricole responsable, au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Conforme  
aux  
prévisions

*G04 – Renforcement de l'impact du secteur agroalimentaire et des agro-industries*

87. Un appui important a également été fourni aux pays et aux régions pour l'élaboration de stratégies et le renforcement de leurs institutions, dans les domaines du développement du secteur agroalimentaire et de l'appui aux organisations de producteurs. Une grande partie des activités ont bénéficié de partenariats efficaces avec une vaste gamme d'autres organisations pertinentes et, dans tous les résultats de l'Organisation, des efforts ont été déployés pour renforcer ces partenariats.

***Objectif stratégique H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition***

**Résumé**

88. L'équipe pluridisciplinaire en charge de l'objectif stratégique H a accompli des progrès satisfaisants aux niveaux national, régional et mondial vers la réalisation de ses cinq résultats de l'Organisation et de leurs 16 indicateurs. En concertation avec des institutions régionales et nationales de contrepartie, la FAO a mis en place des plateformes de dialogue sur les politiques, d'échange d'informations et d'apprentissage, et renforcé les capacités de formulation et de mise en œuvre de politiques et de programmes traitant les causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Outre les rapports du Système mondial d'information et d'alerte rapide, les réalisations les plus marquantes ont été la publication d'un nouvel annuaire statistique mondial, de la Situation de l'alimentation et de l'agriculture et de L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Il est démontré que ces rapports ont considérablement influencé le débat mondial sur les politiques

**Progrès sur la voie des objectifs fixés**

Conforme  
aux  
prévisions

*H01 – Politiques et programmes traitant les causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition*

89. Les activités contribuant à ce résultat de l'Organisation progressent conformément aux prévisions. La FAO a soutenu des politiques et des programmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition dans toutes les régions, et fourni un appui à diverses organisations régionales. Des consultations sur les prix élevés et instables des denrées alimentaires ont été tenues, pour donner suite à celles de 2011, dans douze régions et sous-régions ainsi que dans plusieurs pays, dont cinq dans en Asie et dans le Pacifique et deux en Afrique. Ces consultations ont été organisées en collaboration avec les Organisations régionales d'intégration économique et les banques régionales de développement pertinentes. La FAO a en outre conçu et diffusé de nouveaux instruments et méthodes, ainsi que des approches innovantes pour le renforcement des capacités de suivi et d'évaluation de l'impact des politiques et programmes, notamment au niveau national.

Conforme  
aux  
prévisions

*H02 – Renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire dans les États Membres.*

90. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a renforcé la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau mondial, tandis que le programme pour la concrétisation progressive du droit à l'alimentation s'est également intéressé aux mécanismes de gouvernance, aux niveaux régional, national et local. Le Comité a élaboré de nouveaux documents sur la gouvernance, notamment le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition. La FAO a fourni à plusieurs pays une assistance juridique et des services consultatifs dans le domaine de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition, pour les aider à renforcer leurs cadres juridiques de la gestion des ressources naturelles.

Conforme  
aux  
prévisions

*H03 – Renforcement de la capacité des pays à traiter les problèmes de nutrition dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture*

91. En ce qui concerne le résultat de l'Organisation HO3, la FAO a bien avancé vers l'atteinte des cibles indiquées. Le Comité du Programme a approuvé la stratégie de nutrition de la FAO qui fournit des directives sur l'intégration de la nutrition dans les activités de la FAO en général et dans ses interventions agricoles en particulier. Des objectifs de nutrition sont intégrés dans le cadre de programmation par pays de la FAO en faveur de pays ciblés afin de renforcer leurs capacités de faire face aux problèmes de nutrition. Les documents techniques, de plaidoyer et de synthèse sur les politiques produits par la FAO ont permis de mieux comprendre les liens entre la nutrition, l'alimentation et l'agriculture, et l'éducation. Avec les directives techniques, ils ont permis d'avoir une base solide pour intégrer des objectifs de nutrition dans les cadres, politiques, stratégies, plans et programmes de développement des pays membres et des autres parties prenantes.

Conforme  
aux  
prévisions

*H04 – Amélioration des données et statistiques de sécurité alimentaire et amélioration de la nutrition dans les pays*

92. La FAO est en passe d'atteindre les cibles fixées pour ce résultat de l'Organisation: elle a fourni une assistance et une formation afin que les systèmes statistiques nationaux appliquent les méthodologies et les normes de la FAO pour collecter et diffuser des informations sur la sécurité alimentaire. À l'appui de cette activité, la FAO a aussi lancé au cours de l'année la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales, en organisant la première réunion du groupe de travail sur les statistiques agricoles. Le budget global de ce projet est de 83 millions d'USD et divers partenaires fournisseurs de ressources publics et privés se sont déjà engagés à hauteur de 41 millions d'USD. La Stratégie vise à améliorer les capacités des pays en développement de produire et d'utiliser des statistiques rurales et agricoles permettant d'élaborer des politiques de développement rural, d'agriculture durable et de sécurité alimentaire plus efficaces. La FAO a aussi mis en circulation une méthodologie révisée pour évaluer la prévalence de la sous-alimentation, en publiant les nouvelles estimations dans le rapport sur l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012. Enfin, elle a publié divers autres documents statistiques, en particulier le nouvel annuaire statistique mondial intitulé *Global Statistical Yearbook*, la *Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA)* et *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI)*.

Conforme  
aux  
prévisions

*H05 – Échange de connaissances sur les produits et services d'analyse et d'information de la FAO sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition*

93. Les activités contribuant au résultat de l'Organisation H05 progressent comme prévu vers l'atteinte des cibles indiquées en ce qui concerne le nombre de visiteurs du site web, les publications-phare et le nombre d'institutions utilisant des outils ou des services de gestion des informations ou des connaissances. Parmi les réalisations, on peut citer en particulier le lancement des publications-phare annuelles (*La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* et *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*). Ces publications, qui suscitent un grand intérêt au niveau mondial, sont fréquemment citées dans des revues universitaires, des magazines de politique et d'autres types de journaux. L'équipe en charge des perspectives mondiales a renforcé sa capacité de modélisation en vue d'améliorer l'analyse des scénarios pour le rapport «Agriculture: Horizon 2050». Dans le cadre du Système mondial d'information et d'alerte rapide, des rapports périodiques sur le suivi de la sécurité alimentaire – notamment quatre numéros de «Perspectives de récoltes et situation alimentaire» et des synthèses nationales périodiques – ont été publiés et ont bénéficié d'une large couverture médiatique. La cible sur deux ans – cinq millions de visiteurs par mois pour le site web de la FAO – a été atteinte en novembre 2012.

## ***Objectif stratégique I – Amélioration de la préparation et de la réaction aux menaces et aux situations d'urgence alimentaires et agricoles***

### **Résumé**

94. Les engagements liés aux trois résultats de l'Organisation et aux neuf indicateurs associés à l'Objectif stratégique I ont été remplis. La FAO a mis en œuvre des opérations d'urgence et des activités de gestion des risques évaluées à plus de 365 millions d'USD, dans plus de 60 pays. Le plus grand bénéficiaire des contributions volontaires est le programme pour la Somalie, dont le montant des nouvelles contributions s'élève à 100,9 millions d'USD, provenant de sources diverses. Les ressources ont été utilisées principalement pour aider les ménages touchés par la sécheresse à restaurer la production animale et agricole. La FAO a renforcé les capacités institutionnelles et techniques d'élaboration et de mise en œuvre de plans de réduction des risques de catastrophes, au moyen de stratégies de renforcement des capacités et de communication pour le développement. Pour assurer la transition entre le processus de réflexion stratégique en cours sur la réduction des risques et la gestion des crises et le nouveau, une approche innovante de programmation stratégique commune des activités humanitaires et de développement a été élaborée pour faire face à la crise de sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sévit au Sahel, en mettant l'accent sur le renforcement de la résilience aux chocs et aux crises. Un nouveau modèle intégré pour les activités d'urgence et de développement a transféré la responsabilité de la gestion de la plupart des interventions d'urgence aux bureaux de pays, le Siège conservant la responsabilité de la coordination humanitaire, des politiques, de l'alerte rapide et de la gestion des catastrophes les plus complexes et les plus graves. La programmation de la transition est facilitée par des activités de renforcement des capacités des bureaux décentralisés de la FAO visant à renforcer l'intégration des priorités en matière de gestion des risques et des catastrophes dans le Cadre de programmation par pays.

### **Progrès sur la voie des objectifs fixés**

Conforme  
aux  
prévisions

*101 – Meilleure préparation et intégration de la prévention et de l'atténuation des risques dans les politiques, programmes et interventions*

95. La FAO a eu recours à des stratégies de renforcement des capacités et de communication pour le développement pour renforcer les capacités techniques et institutionnelles dans le domaine de la planification et de la mise en œuvre d'activités de réduction des risques de catastrophe. Elle a également mis à jour et consolidé des directives techniques et des normes (exemple: normes et directives pour l'aide d'urgence à l'élevage, gestion de la sécheresse, bonnes pratiques en matière de gestion des risques de catastrophe et de résilience), et dispensé la formation correspondante dans 22 pays.

96. La publication «Resilient Livelihoods» a promu le programme-cadre de la FAO sur la réduction des risques de catastrophe menaçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une meilleure intégration des trois systèmes de prévention des situations d'urgence concernant la santé animale, la sécurité sanitaire des aliments et la protection des végétaux a débouché sur une approche pluridisciplinaire de grande ampleur, appelée «approche une seule santé», initialement mise en œuvre pour la santé animale et qui englobe à présent les cultures, la sécurité sanitaire des aliments, les aspects socioéconomiques, les moyens d'existence, les ressources naturelles et d'autres disciplines. Les systèmes d'alerte rapide ont été encore renforcés grâce à une collaboration avec 11 partenaires mondiaux.

Conforme  
aux  
prévisions

*102 – Réponse efficace aux crises et aux situations d'urgence alimentaires et agricoles*

97. Pour renforcer l'efficacité des réponses aux catastrophes et aux crises dans le secteur alimentaire et agricole, la FAO a mis en place le nouveau modèle intégré pour les activités d'urgence et de développement qui transfère aux bureaux de pays la responsabilité et la conduite de la gestion



des projets, alors que les bureaux régionaux fournissent une réponse immédiate et un soutien opérationnel. Le Siège maintiendra son rôle d'appui pour assurer la coordination du module d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, la coordination de la gestion des politiques humanitaires, des crises en cas d'alerte rapide, des activités de plaidoyer et de renforcement des capacités.

98. Le programme d'intervention d'urgence de la FAO continue de mener d'importantes activités, évaluées à plus de 350 millions d'USD, dans plus de 60 pays. La FAO a aussi soutenu plus de 30 pays, par l'intermédiaire du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire et du cadre de gestion des crises pour la filière alimentaire. Des équipes multidisciplinaires spéciales ont notamment été créées pour intervenir de façon coordonnée au Sahel (en particulier contre les infestations de criquets pèlerins) et en Syrie grâce à une planification et à une action coordonnées aux niveaux national, régional et mondial.

99. Pour promouvoir une décentralisation réussie, la FAO s'emploie à renforcer les capacités et elle a entrepris d'établir un système de gestion des connaissances de l'Organisation pour la gestion des risques de catastrophes. Des directives techniques pour les foires aux semences, les transferts monétaires et les bons d'alimentation, et des documents sur les bonnes pratiques en matière de parité hommes-femmes et de nutrition ont été diffusés. Tous ces documents et ces pratiques bénéficieront en 2013 d'une promotion supplémentaire grâce à l'introduction du portail web du praticien sur la gestion des risques de catastrophe menaçant la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Conforme  
aux  
prévisions

*103 – Amélioration de la transition et des liens entre les situations d'urgence, le relèvement et le développement*

100. La FAO a identifié des bonnes pratiques et des enseignements qui mettent en lumière son avantage comparatif en matière de transition (d'une situation de crise au développement), ainsi que des bonnes pratiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En s'appuyant sur cette étude, une note d'orientation a été élaborée sur la programmation de transition et a soutenu la collaboration interinstitutions pour le redressement rapide et la transition au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et du Comité exécutif pour les affaires humanitaires spécialisé dans les questions de transition, ainsi que la participation de la FAO au nouveau pacte d'engagement dans les États fragiles. Des plans pour déployer ces bonnes pratiques dans des pays ciblés sont en cours d'élaboration.

***Objectif stratégique K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales***

**Résumé**

101. L'Objectif stratégique K est constitué de quatre résultats de l'Organisation et de sept indicateurs. Tous les indicateurs sont proches des cibles fixées, sauf deux associés au Résultat de l'Organisation K04. Pour ces indicateurs, les activités relatives à l'élaboration de systèmes de suivi ont été interrompues jusqu'à ce que les structures de responsabilité et les rattachements hiérarchiques indiqués dans le nouveau cadre stratégique aient été officialisés. En approuvant le PTB 2012-13, la Conférence a demandé une augmentation du budget alloué à l'Objectif stratégique K (Parité hommes-femmes) afin de donner une impulsion aux travaux de la FAO sur l'équité hommes-femmes<sup>7</sup>. Au titre des ajustements au Programme de travail et budget 2012-13<sup>8</sup>, un montant supplémentaire de 2,7 millions d'USD a été alloué à l'Objectif stratégique K au moyen d'une contribution générale de tous les départements et bureaux, afin de reconstituer les ressources consacrées à la parité hommes-femmes dans les régions et celles de la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural (ESW). En outre, les départements et les bureaux ont été encouragés à fixer leurs contributions et à allouer les ressources correspondantes aux résultats de l'Organisation de l'Objectif stratégique K

<sup>7</sup> C 2011/REP, paragraphe 96 b).

<sup>8</sup> CL 143/REP, paragraphes 18-20.

pendant la planification du travail pour l'exercice 2012-13, sachant que le montant total visé était de 2,5 millions d'USD.

102. Grâce à l'intégration de questions de parité hommes-femmes et d'égalité des sexes dans ses publications clés, telles que la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, et à diverses activités de renforcement des capacités, la FAO a amélioré les compétences des pays membres qui sont mieux à même d'analyser les politiques et de prendre des décisions fondées sur des données factuelles. En outre, la FAO a aidé à faire mieux comprendre les notions de parité hommes-femmes en milieu rural et d'autonomisation des femmes rurales dans la programmation à l'échelle du système des Nations Unies, grâce à ses contributions essentielles aux politiques, plate-formes et initiatives conjointes des Nations Unies.

### Progrès sur la voie des objectifs fixés

Conforme  
aux  
prévisions

*K01 – La parité hommes-femmes en milieu rural est incorporée dans les politiques et programmes communs des Nations Unies pour la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural*

103. La FAO accomplit des progrès satisfaisants vers la réalisation de ses cibles pour aider les pays à élaborer un programme conjoint des Nations Unies sensible à la problématique hommes-femmes et à intégrer dans leurs programmes des questions relatives à la parité hommes-femmes en milieu rural. Cette tâche a été grandement facilitée par des activités interinstitutions. Un rapport interinstitutions sur les femmes rurales et les Objectifs du Millénaire pour le développement, rédigé sous la direction de la FAO, a contribué à sensibiliser la communauté mondiale à la nécessité de centrer l'action sur les zones et les femmes rurales. Des interventions de la FAO ont débouché sur la formulation du Programme conjoint des Nations Unies intitulé «Accélérer les progrès en faveur de l'autonomisation économique des femmes rurales». Ce programme mondial, qui est prévu sur cinq ans et dont le budget s'élève à 35 millions d'USD, sert de fer de lance pour une réponse globale à l'échelle du système des Nations Unies visant à promouvoir l'émancipation économique des femmes rurales, au moyen d'actions conjointes de quatre institutions des Nations Unies (ONU-Femmes et les institutions ayant leur siège à Rome).

104. Des activités efficaces de plaidoyer et de liaison de la FAO ont en outre amené la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes à tenir une consultation générale sur la création d'un mécanisme visant à promouvoir les droits des femmes et à faire en sorte que les pouvoirs publics rendent compte de ce qu'ils font pour résoudre les problèmes critiques auxquels font face les femmes rurales.

Conforme  
aux  
prévisions

*K02 – Renforcement des capacités dans les domaines de la parité hommes-femmes et de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement rural.*

105. La FAO a examiné ses approches de renforcement des capacités et ses matériels liés à l'égalité des sexes et élaboré une stratégie interne pour évaluer la demande des clients, les options et les mécanismes d'exécution, la viabilité et les conséquences en termes de coûts. Sur la base des enseignements tirés dans les domaines de la parité hommes-femmes et de la gouvernance des terres, la FAO a élaboré des matériels de formation pour aider les États membres à appliquer les aspects des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, touchant à la parité hommes-femmes.

106. La FAO a conduit, en concertation avec des institutions des États Membres, des activités de renforcement des capacités en matière de statistiques sur la parité, notamment un atelier à l'intention des bureaux nationaux des statistiques dans la région Asie centrale et Europe, et dans 11 pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. La FAO a également publié une série de matériels didactiques en vue d'améliorer la qualité des analyses gouvernementales sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment un guide de poche sur les questions de parité dans le domaine de la gestion des ressources en eau, et un ensemble d'outils sur l'égalité des sexes dans les approches territoriales.

Conforme  
aux  
prévisions

*K03 – Dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, les politiques gouvernementales tiennent compte de la parité hommes-femmes, n'excluent personne et sont participatives*

107. Des considérations liées à la parité hommes-femmes ont été incorporées dans des produits d'information et des documents d'appui aux politiques de la FAO, tels que la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2012 et l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2012. La FAO a renforcé les capacités de sept pays membres et de deux grandes régions pour leur permettre de réduire les disparités entre les sexes en matière d'emploi rural et d'améliorer les conditions de travail des femmes dans l'agriculture; d'éliminer les inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'accès à l'investissement agricole lié à la terre; et de promouvoir la production et l'utilisation de statistiques sur la parité dans le secteur agricole.

Mesures  
correctives

*K04 – Engagement et aptitude de la direction de la FAO et du personnel à tenir compte des questions de parité hommes femmes*

108. La politique d'égalité des sexes de la FAO a renforcé les travaux de l'Organisation en faveur de l'égalité des sexes dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, en fournissant des orientations et des mécanismes pour la reddition des comptes, la planification, le suivi et l'établissement de rapports. La FAO travaille de plus en plus avec le Réseau de points de contact pour la parité, de sorte que 43 pour cent des unités de la FAO rendent compte de leurs activités liées à la parité hommes-femmes, alors que l'objectif fixé pour 2013 est de 50 pour cent. Neuf divisions et bureaux ont achevé leurs bilans sur la parité hommes-femmes qui ont servi à améliorer la prise de conscience, à développer les capacités et à établir des données de référence dans ce domaine. Une fois que le processus de changement transformationnel sera achevé et que les unités auront des mandats et des responsabilités clairement définis, des plans d'action en faveur de la parité hommes-femmes pourront être élaborés pour mener à bien des activités pour promouvoir l'égalité des sexes, conformément aux nouveaux objectifs stratégiques. Afin de respecter les exigences à l'échelle du système des Nations Unies en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, ainsi que les règles de la politique d'égalité des sexes, un mécanisme de supervision devra être établi, dès que le processus de changement transformationnel sera achevé.

### **Défis et mesures correctives**

109. Le processus de changement transformationnel de l'Organisation a retardé une partie des activités prévues, notamment la mise en place d'un mécanisme de suivi pour répondre aux exigences des programmes des Nations Unies à l'échelle du secteur agricole et de la Politique d'égalité des sexes de la FAO.

110. Une fois que toutes les divisions auront des mandats et des responsabilités clairement définis, la FAO fournira aux bureaux et aux unités un appui technique pour l'élaboration de leurs plans d'action pour la parité, et le mécanisme de suivi pourra être mis en place. En ce qui concerne l'approche à l'échelle du secteur agricole, la FAO renégociera les produits escomptés, les indicateurs et les cibles.

### ***Objectif stratégique L – Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural***

#### **Résumé**

111. Des progrès satisfaisants ont été accomplis dans l'accroissement et l'amélioration des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural visés par les résultats de l'Organisation. En 2012, la brusque augmentation des flux d'investissement ainsi que la valeur élevée du portefeuille d'investissements soutenu par la FAO ont montré que les services de la FAO étaient de plus en plus demandés par les États Membres, les institutions financières internationales et d'autres partenaires. La FAO a fourni un appui aux États Membres, en partenariat avec des institutions

financières internationales et d'autres bailleurs de fonds, dont le Fonds pour l'environnement mondial, pour augmenter les investissements dans le domaine de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural durables, dans plus de 40 pays et pour un montant de près de 2,8 milliards d'USD. Globalement, les progrès en matière de renforcement des capacités et d'utilisation d'experts nationaux ont été conformes aux prévisions.

### Progrès sur la voie des objectifs fixés

Conforme  
aux  
prévisions

*L01 – Intégration d'une composante alimentation, agriculture et développement rural durables dans les stratégies et politiques d'investissement, ainsi que dans les plans et cadres nationaux et régionaux*

112. Les travaux de la FAO visant à faire en sorte que les stratégies et les politiques d'alimentation, d'agriculture et de développement rural durables soient mieux représentées dans les plans de développement nationaux et régionaux, progressent de façon constante. En 2012, la publication-phare de la FAO intitulée «Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture» avait pour thème central l'investissement dans l'agriculture. Ses conclusions (à savoir notamment que les agriculteurs, qui sont en majorité des petits exploitants, resteront les principaux investisseurs dans le secteur agricole) et ses recommandations modifient les stratégies mondiales et celles de la FAO, concernant l'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durables.

113. Dans plus de 86 pays, la FAO a fourni des avis de politique générale, réalisé des études sectorielles et des études de faisabilité et soutenu l'élaboration de stratégies et de plans d'investissement nationaux, notamment en faveur du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et d'une législation propice à l'investissement. Ces travaux ont permis de mobiliser des investissements de la Banque mondiale et du FIDA dans 55 pays (dépassant l'objectif du Plan à moyen terme sur quatre ans). En outre, la part de l'agriculture dans l'aide publique au développement, qui est un des indicateurs mondiaux de l'augmentation des investissements consacrés à l'alimentation et au développement agricole, a atteint 8,3 pour cent en 2010, contre un objectif de 7,5 pour cent (dans le Plan à moyen terme sur quatre ans). Enfin, la FAO a procédé à une révision complète du domaine de FAOStat sur les profils d'investissement par pays, en intégrant cinq séries de données sur l'investissement, à savoir: aide publique au développement, dépenses publiques pour l'agriculture, estimations du capital social, investissement étranger direct et crédits bancaires à l'agriculture.

Conforme  
aux  
prévisions

*L02 – Capacité des organisations des secteurs public et privé à renforcer la durabilité des opérations d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durables*

114. Ce résultat de l'organisation est en voie d'atteindre ou de dépasser l'objectif fixé en ce qui concerne la proportion de consultants nationaux et les niveaux de satisfaction. La FAO a élaboré et amélioré des outils et matériels d'orientation sur des thèmes d'investissement clés – allant des approches sectorielles à l'évaluation des investissements locaux – et dispensé une formation connexe, souvent dans le cadre de partenariats régionaux. Les approches d'apprentissage électronique sont de plus en plus préconisées. Des produits d'information et des matériels d'orientation sur le secteur agroalimentaire et les agro-industries ont été achevés avec un appui des pays. Des compétences intersectorielles ont été mises à profit pour élaborer des documents d'orientation en vue d'améliorer l'investissement dans des domaines spécifiques, tels que la nutrition, la protection sociale et le changement climatique. La FAO a continué à soutenir le renforcement des capacités dans les pays pour les stratégies et les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi que pour le programme de coopération Sud-Sud. Dans le contexte de ses partenariats avec les institutions financières internationales, la FAO a misé sur les opportunités de formation sur le lieu de travail et d'apprentissage collégial, pour les contreparties. Ces activités sont complétées par une formation complète et détaillée sur des projets d'investissement en Afrique et en Asie offrant un appui ciblé, par divers moyens, en réponse aux évaluations des capacités.

Conforme  
aux  
prévisions

### *L03 – Programmes d'investissement des secteurs public et privé de qualité*

115. La moyenne mobile sur quatre ans de l'investissement, considérablement influencée par la FAO, s'élève maintenant à 3,8 milliards d'USD par an, soit 3 pour cent de plus que l'objectif fixé dans le Plan à moyen terme sur quatre ans (3,7 milliards d'USD). Le portefeuille diversifié est centré sur la gestion des ressources naturelles, la productivité agricole et le développement des chaînes de valeur, et plus particulièrement sur le renforcement de la résilience dans les pays situés dans des zones exposées à la sécheresse et à des catastrophes naturelles récurrentes, comme la Corne de l'Afrique et le Sahel.

116. Le portefeuille de projets du Fonds pour l'environnement mondial s'accroît régulièrement, avec 38 projets opérationnels en cours, évalués à 112 millions d'USD financés par le Fonds, et 240 millions d'USD, cofinancés par des gouvernements et divers partenaires (donateurs bilatéraux, institutions financières internationales, autres institutions des Nations Unies, organisations régionales/sous-régionales, ONG et secteur privé). À cela s'ajoutent 25 propositions de projets d'une valeur estimée à 99 millions d'USD à financer par le Fonds, et à 482 millions d'USD, sous forme de cofinancements. Ces ressources sont utilisées dans toutes les régions et pour tous les domaines prioritaires du Fonds pour l'environnement mondial – biodiversité, adaptation/atténuation/changement climatique, gestion des produits chimiques/polluants organiques persistants, dégradation des terres et eaux internationales.

117. La FAO a également donné aux pays et aux institutions financières internationales des avis sur la conception des projets, afin d'améliorer la qualité des investissements, la coordination et l'efficacité du développement. À cet égard, la FAO a accordé une importance particulière à la représentation des dimensions sociales et des questions de parité hommes-femmes dans les projets d'investissement.

### *Objectif fonctionnel X – Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes*

#### **Résumé**

118. L'Objectif stratégique X est constitué de quatre résultats de l'Organisation et de 28 indicateurs de performance, qui sont tous en bonne voie. L'objectif couvre quatre séries de services qui, ensemble, garantissent que la FAO mobilise et gère ses ressources de manière avisée, a une action cohérente aux niveaux national, régional et mondial et fournit les résultats attendus par les Membres.

Conforme  
aux  
prévisions

*X01 – Des programmes efficaces répondant aux besoins prioritaires des Membres sont élaborés, financés et suivis et font l'objet de rapports aux niveaux mondial, régional et national*

119. L'Objectif fonctionnel FO-X1 comprend sept indicateurs, qui sont tous en voie d'atteindre les cibles fixées. La mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats à la FAO a progressé de façon constante. Le processus de réflexion stratégique a débouché sur une série de cinq objectifs plus simples et mieux ciblés. Un Groupe de référence pour la gestion et le suivi fondés sur les résultats a été créé pour faciliter leur réalisation. Ce processus a aidé l'Organisation à formuler le nouveau PMT/PTB et contribue à accélérer l'intégration de la gestion axée sur les résultats dans la culture de la FAO.

120. Le déploiement du Cadre de planification par pays à l'ensemble des bureaux de pays de la FAO a progressé de façon très satisfaisante. Cette activité est menée en coordination étroite avec le lancement du nouveau Guide sur le cycle des projets. Le Guide appuie l'approche de la FAO de la programmation par pays car les projets sont le principal moyen de mise en œuvre des cadres de programmation par pays au niveau national. Grâce à ce guide, la FAO peut plus facilement satisfaire aux normes internationales sur l'efficacité du développement, atteindre les priorités stratégiques des projets, soutenir une programmation par pays efficace et, plus généralement, le processus de

décentralisation, et mieux préciser les responsabilités. Les bureaux régionaux pour l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique latine ont organisé plusieurs événements sur le thème du développement des capacités avec la participation de nombreux fonctionnaires clés aux niveaux régional sous-régional et national, en tirant parti du Programme d'apprentissage pour une programmation par pays efficace. La formation était axée sur la formulation des cadres de programmation par pays, la mobilisation des ressources et le cycle des projets, et prévoyait l'éventuelle participation de contreparties nationales.

121. En outre, de nouvelles procédures ont été élaborées et mises en œuvre pour la sélection et la planification de la succession des Représentants de la FAO, et tous les bureaux régionaux ont identifié des priorités à l'échelle de leur région. En outre, l'élaboration du premier système de la FAO définissant des critères pour la gestion des performances des bureaux décentralisés progresse de façon satisfaisante.

122. Les partenaires fournisseurs de ressources restent fortement motivés pour contribuer aux programmes de la FAO. L'Organisation est dans les temps pour mobiliser les ressources nécessaires à l'exécution de son programme de travail, sous forme de contributions volontaires et en nature (programmes de coopération Sud-Sud). Plusieurs régions ont élaboré leurs propres stratégies de mobilisation des ressources.

123. Le nombre de demandes en vue d'obtenir du Siège et des bureaux décentralisés une assistance sur les politiques est conforme aux prévisions.

Conforme  
aux  
prévisions

*X02 – Exécution efficace et cohérente des fonctions essentielles et des services d'appui de la FAO pour l'ensemble des résultats de l'Organisation*

124. Le résultat de l'Organisation a cinq indicateurs qui sont tous en voie d'atteindre leurs cibles. Les indicateurs mesurent les activités interdépartementales et l'application des stratégies et des politiques de la FAO dans les domaines de l'information, de la gestion des connaissances et des statistiques, des systèmes d'information et de communication et du développement des capacités.

125. La stratégie d'exécution du nouveau Cadre stratégique se fonde sur les principes de gestion matricielle. Avec les approches de reddition des comptes et de contrôle interne renforcées, ces principes inciteront l'Organisation à accroître les activités multidisciplinaires et interdépartementales et, partant, à réduire les effets négatifs des cloisonnements.

126. Les activités de la FAO en matière de statistiques et de gestion de l'information et des connaissances, ont été renforcées par cinq initiatives: i) création d'un nouveau poste de «Statisticien en chef» pour mettre davantage en relief la fonction des statistiques au sein de l'Organisation; ii) répartition plus rationnelle des rôles et des responsabilités en matière de gestion des connaissances dans le cadre du programme de changement transformationnel; iii) création d'un groupe de travail interdépartemental sur les statistiques pour superviser la mise en œuvre du premier plan de travail de l'Organisation sur les statistiques, et établissement de sept nouvelles normes statistiques de l'Organisation; iv) intégration réussie des séries de données statistiques du département des pêches dans la grande base de données statistiques de l'Organisation, en même temps que les principaux ensembles de la base de données FAOSTAT; et v) mise à jour des outils et directives et adaptation des sessions d'information sur la planification, la commercialisation et les droits d'auteur.

127. Les services d'hébergement des technologies de l'information et de la communication ont été étendus pour accueillir de nouvelles applications majeures, notamment pour répondre aux exigences du Système mondial de gestion des ressources, améliorer la grande base de données de l'Organisation et déployer une Base de données centrale pour gérer plus de 60 systèmes d'information. La Division du Directeur de l'informatique (CIO) a amélioré ses services en fournissant aux bureaux de pays un appui local en temps réel, et en établissant de nouveaux mécanismes d'aide aux utilisateurs. Il a également amélioré la connectivité des télécommunications dans 72 bureaux de pays et assuré des services de vidéo-conférence dans 70 bureaux.

128. De nouveaux progrès ont été accomplis pour intégrer le renforcement des capacités dans le courant principal des activités de la FAO, en incorporant les principes et pratiques essentiels dans les procédures de l'Organisation (par exemple le cadre de programmation par pays), ainsi qu'en dispensant une formation et en fournissant des avis au niveau national. Ces efforts ont été facilités par un programme d'apprentissage sur les politiques de haut niveau et ciblé dans neuf pays, dont les résultats sont diffusés sur un site web spécialisé.

Conforme  
aux  
prévisions

*X03 – Amélioration des activités de la FAO grâce à l'efficacité de la communication et des activités de sensibilisation de l'Organisation, partenariats et alliances clés*

129. Les huit cibles fixées pour ce résultat de l'Organisation devraient être atteintes.

### **Partenariats**

130. La FAO a examiné et révisé ses pratiques de partenariat en fonction des besoins du nouveau Cadre stratégique. La nouvelle approche de la FAO dans ce domaine a été appliquée avec succès, y compris dans les activités intergouvernementales ou menées en coopération avec des organisations du système des Nations Unies, par exemple dans les travaux de préparation de la Conférence Rio+20 et de l'Examen complet (des activités opérationnelles de développement du système) des Nations Unies. La coopération entre les institutions ayant leur siège à Rome reste une priorité pour l'Organisation, de manière à tirer parti des avantages comparatifs et des connaissances collectives des trois institutions pour sensibiliser conjointement à l'importance cruciale de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour le développement durable. Cette collaboration a débouché sur des contributions conjointes, notamment pour la Conférence Rio+20, le sommet du G20 ainsi que pour le processus du Programme d'action après 2015, qui est en cours.

131. Les partenariats avec des institutions des Nations Unies et d'autres organismes ont été renforcés. En Afrique, la collaboration avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales et d'autres institutions des Nations Unies s'est poursuivie. De nouveaux partenariats ont aussi été constitués avec le secteur privé, la société civile, des universités, des fondations et des ONG. En Asie, des activités et de nouveaux projets ont été lancés en collaboration avec des institutions financières internationales, notamment en faveur de six pays prioritaires (Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, RDP Laos et Népal).

132. Les bureaux de liaison de la FAO continuent de renforcer leurs activités avec des organes régionaux et internationaux. Par exemple, le Bureau de liaison à Washington a établi neuf nouveaux partenariats après la reprise de sa campagne autour de la Journée mondiale de l'alimentation.

### **Communication**

133. La fonction de communication a fourni un appui à la Direction générale, aux départements techniques et aux bureaux décentralisés pour communiquer les principaux messages de la FAO aux partenaires nouveaux ou déjà existants, à travers les médias traditionnels et les médias sociaux. La FAO a utilisé plusieurs réseaux sociaux pour identifier et attirer d'importantes entités et obtenir leur engagement. Le site web de la FAO a reçu en moyenne 4 531 millions de visites par mois, chiffre déjà supérieur à la cible fixée pour l'exercice biennal. Des campagnes de mobilisation et des événements promotionnels, comme le programme intitulé «Le football professionnel contre la faim» sont en voie d'atteindre les cibles convenues. Notamment, à la suite de la campagne mondiale de communication pour la Journée mondiale de l'alimentation de 2012, 107 célébrations ont été enregistrées, de sorte que la cible, fixée à 140 d'ici à 2013, est en passe d'être atteinte. Pendant l'année 2012, les changements transformationnels ont conduit à la création d'un groupe spécial en charge des communications internes et par Internet, au sein du Bureau de la communication, des partenariats et des activités de plaidoyer (OCP). Un nouveau site intranet offrant une ressource unifiée à tous les employés a été lancé et un nouveau site web externe est en construction. Une nouvelle stratégie de communication dite «FAO unie» est en cours d'élaboration pour communiquer le nouveau cadre stratégique de l'Organisation à un public interne et externe. Une stratégie web a également été lancée dans un souci de rationalisation et de cohérence de la présence de la FAO sur le web.

Conforme  
aux  
prévisions

*X04 – Direction efficace de l'Organisation grâce à une gouvernance et à un contrôle renforcés*

134. Toutes les conférences régionales de la FAO ont avancé comme prévu, avec des niveaux de participation élevés, notamment de la part de hauts fonctionnaires. En plus des priorités régionales, la question de la gouvernance a également été discutée. À partir de 2012, des groupes de la société civile participent désormais officiellement aux conférences régionales. Deux réunions des secrétaires des conférences régionales ont eu lieu durant l'année pour affiner les procédures.

135. Au Bureau régional pour l'Afrique, la fonction de supervision et de coordination a principalement visé à renforcer le réseau décentralisé et à suivre de près l'intégration des activités d'urgence et de développement. Au Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE), les activités de gestion et d'administration ont été centrées sur les Ressources humaines, notamment la révision de l'éventail des compétences et le pourvoi des postes vacants à tous les niveaux.

136. Le Bureau de l'inspecteur général a mis en œuvre plus de 75 pour cent des activités prévues pour 2012 dans le cadre de son plan de vérification fondé sur le risque pour l'exercice biennal. L'accent a été mis sur: i) le recrutement de fonctionnaires du cadre organique; ii) la gestion du Programme de coopération technique; iii) le programme pour la Corne de l'Afrique, axé notamment sur la Somalie; iv) la gestion des projets liés aux technologies de l'information; v) le Système mondial de gestion des ressources et la mise en œuvre des normes IPSAS; et vi) la décentralisation de la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE). Au total, 31 rapports d'audit et 26 rapports d'enquête et notes ont été publiés; 88 plaintes pour faute ont été classées.

### ***Objectif fonctionnel Y – Administration efficace et efficiente***

#### **Résumé**

137. Sur les trois résultats de l'Organisation associés à l'Objectif fonctionnel Y, deux avancent conformément aux prévisions et un (Y03) n'atteindra les cibles indiquées pour la fin de l'exercice biennal que si des mesures correctives sont prises.

138. En 2012, 19,2 millions d'USD ont pu être libérés de l'Objectif fonctionnel Y pour être affectés à d'autres priorités de l'Organisation, grâce aux changements transformationnels, notamment l'examen critique des postes et des innovations qui ont amélioré l'efficacité et permis de réaliser des économies sur les déplacements, la gestion des archives et les achats. Le nouveau Système mondial de gestion des ressources a été mis en service dans les temps prévus et dans le respect de l'enveloppe budgétaire. Ce nouveau système représente un changement radical dans l'application des contrôles financiers et autres au sein de la FAO, en particulier en ce qui concerne la qualité et l'actualité des informations financières, et constitue une avancée majeure dans la mise en œuvre des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

139. Eu égard au Résultat de l'Organisation (Y03) pour lequel les progrès vers l'atteinte des cibles indiquées dans le Plan à moyen terme ont été inférieurs aux attentes, des mesures correctives ont été identifiées et sont en place.

Conforme  
aux  
prévisions

*Y01 – Systèmes administratifs de l'Organisation*

140. La FAO continue à rationaliser ses procédures administratives pour optimiser l'utilisation de ses ressources, en particulier en réduisant les coûts et en répondant mieux aux besoins de ses clients. Les six principaux domaines dans lesquels des résultats ont été obtenus en 2012 ont été les suivants: i) décentralisation plus poussée de la fonction des achats et responsabilisation accrue des bureaux de pays, notamment grâce au détachement de nouveaux responsables des achats; ii) renforcement de



l'équipe chargée des achats commune aux trois organisations ayant leur siège à Rome, pilotée par la FAO, avec des économies à la clé; iii) lancement du programme d'hôtels à conditions préférentielles pour les fonctionnaires en déplacement, conjointement avec les institutions basées à Rome, avec une réduction notable des coûts; iv) amélioration de la situation de trésorerie grâce à un suivi plus rigoureux des versements anticipés; et iv) établissement d'un centre de formation bilingue (anglais/français) au Bureau régional pour l'Afrique, et vi) réduction des coûts relatifs au courrier et à la valise diplomatique.

141. L'une des priorités pour 2013 sera de poursuivre le déploiement de mécanismes de mesure dans le cadre des accords sur le niveau de services, en limitant leur application aux fonctions dans lesquelles ils ont le plus de probabilité de procurer des avantages.

Conforme  
aux  
prévisions

*Y02 – Systèmes de planification des ressources et d'information sur la gestion à l'échelle de l'Organisation*

142. Le nouveau Système mondial de gestion des ressources (SMGR) de la FAO a été mis en service comme prévu en novembre 2012 dans le respect de l'enveloppe budgétaire, puis déployé dans sept localités pilotes et dans toutes les régions. La structure de soutien en place sera étendue aux bureaux décentralisés. Le nouveau système renforcera les contrôles financiers et opérationnels, en particulier sur le terrain, en améliorant la gestion des déplacements et des ressources humaines hors personnel, en normalisant les procédures d'apurement des comptes bancaires, en fournissant une fonctionnalité essentielle pour faciliter la mise en conformité future aux normes IPSAS, en augmentant la gamme de rapports émanant des responsables de budget et en introduisant un nouvel outil pour le suivi de la clôture financière des projets. Un rapport plus complet sur le système SMGR figure dans le document FC 148/13.

143. La réforme de la FAO et la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) ont été parmi les premiers domaines d'activité visés par le Directeur général en janvier 2012, lorsqu'il a annoncé de nouvelles orientations pour la mise en œuvre du PAI, fondées sur l'engagement d'accélérer le processus de réforme tout en l'amenant vers une conclusion complète et positive. Une initiative de concrétisation des avantages a été lancée pour mettre en lumière les principaux avantages découlant de la mise en œuvre du PAI, et évaluer en quoi ils ont changé la FAO et eu un impact positif significatif sur son action. D'autres informations plus détaillées figurent dans le document C 2013/26.

144. La phase 1 du Projet de modernisation de la gestion des archives a également été achevée en 2011 dans le respect du calendrier et de l'enveloppe budgétaire prévus, et a permis de dégager environ 2,5 millions d'USD d'économies récurrentes prévues.

Mesures  
correctives

*Y03 – Gestion des ressources humaines*

145. Dans de nombreux domaines de la gestion des ressources humaines, les activités progressent vers l'atteinte des cibles indiquées dans le Plan à moyen terme. Par exemple, les cibles en matière de parité hommes-femmes sont en voie d'être atteintes ou dépassées et la FAO est actuellement en avance sur son objectif de représentation géographique, puisque le ratio des pays équitablement représentés est passé de 61 pour cent en décembre 2009 à 71 pour cent en décembre 2012. La Phase 1 du Système de gestion des ressources humaines a été achevée fin 2011, dans le respect du calendrier et de l'enveloppe budgétaire prévus. Le Système de gestion et d'évaluation de la performance (PEMS) a été étendu à l'ensemble du personnel en 2012, en tant que cadre d'évaluation officiel.

146. En ce qui concerne la formation professionnelle du personnel, les participants se déclarent en moyenne satisfaits à 85 pour cent des programmes dispensés, et environ 50 pour cent du personnel ciblé de grade P-5 à D-2 a assisté à au moins un cours de formation de base aux fonctions d'encadrement et de direction. Enfin, la FAO a inauguré en juillet 2012 une nouvelle plateforme offrant un programme d'apprentissage électronique harmonisé à tous les employés, quel que soit leur lieu d'affectation.

147. D'autres activités prioritaires dans le domaine des ressources humaines n'ont pas progressé de façon satisfaisante en 2012. Des mesures correctives devront être prises en 2013, en particulier dans les domaines suivants: i) réduction des délais de recrutement grâce à l'élargissement du -recrutement électronique aux postes de direction et aux postes de fonctionnaires du cadre organique financés par des ressources extrabudgétaires; ii) mise en place d'un cadre de partenariat en matière de ressources humaines; iii) élaboration de descriptions de poste génériques; iv) mise en œuvre de la Phase II du projet de cadre de compétences et v) conception d'un cadre de planification des effectifs.

148. L'enquête de satisfaction du client prévue concernant des questions ayant trait aux ressources humaines n'a pas été réalisée en 2012. Durant cette année de transition et de changements structurels profonds, une enquête de «satisfaction du client» conçue pour évaluer les performances «dans des conditions normales» n'aurait pas reflété comme il convient les niveaux de satisfaction du client, d'où son report à la fin de l'exercice biennal actuel, en 2013. D'autres informations sur ce sujet figurent dans le document FC 148/12.

### **Défis et mesures correctives**

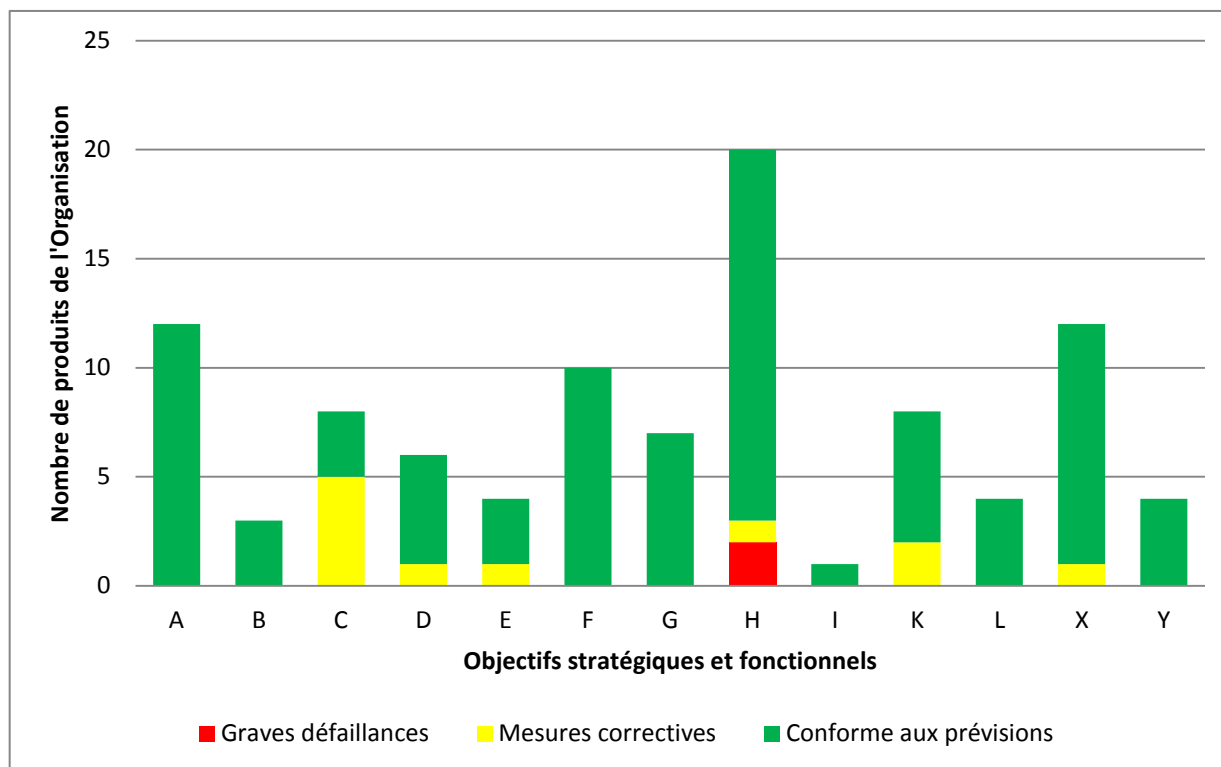
149. Trois principaux facteurs ont compromis l'atteinte des cibles: i) la mise en œuvre du système mondial de gestion des ressources qui a nécessité un appui plus important que prévu de la part des unités en charge des services internes et des bureaux décentralisés; ii) la sous-estimation de la complexité technique et administrative de certaines initiatives de changement; et iii) la réorganisation de la fonction Ressources humaines en deux unités – le Bureau des ressources humaines, chargé des stratégies et des politiques en matière de ressources humaines et du recrutement des fonctionnaires de rang supérieur, et le Service d'appui à la gestion des ressources humaines, responsable des services opérationnels dans ce domaine. Pour remédier aux progrès inégaux dans la mise en œuvre des Accords sur le niveau de service, chaque unité administrative en charge des services internes examinera tous les accords et les mécanismes de rétroaction et devra rendre compte régulièrement des progrès accomplis, entreprendre une formation ciblée et se réunir pour échanger des expériences et les enseignements tirés. Des plans de travail relatifs aux ressources humaines sont en cours de révision afin de tenir compte des changements structurels, des nouvelles dispositions concernant l'obligation redditionnelle et de la répartition des responsabilités entre les deux bureaux. Enfin, ces processus sont étayés par un examen des priorités visant à garantir l'atteinte des cibles indiquées et l'affectation appropriée des ressources.

## **C. Dimensions régionales**

150. En 2012, le processus de décentralisation et les performances du réseau de bureaux décentralisés ont fait l'objet d'une attention particulière. C'est pourquoi une section du présent document y est consacrée: elle fournit une évaluation des performances régionales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Europe et en Asie centrale, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et au Proche-Orient.

## Afrique

**Figure 4 – Progrès accomplis vers l'obtention des produits de l'Organisation en Afrique**



### Résumé

151. La qualité des services rendus par le Bureau régional et les bureaux sous-régionaux en Afrique a été satisfaisante en 2012. Au total, 86 produits de l'Organisation sur 103 (83 pour cent) étaient en bonne voie de réalisation. En raison de retards dans le pourvoi des postes vacants et des ressources limitées, 11 produits ont été classés dans la catégorie indiquant que des mesures correctives doivent être prises, et deux autres dans la catégorie indiquant qu'ils souffrent de graves défaillances.

### Progrès accomplis

152. Pendant l'année 2012, Le Bureau régional pour l'Afrique a accompli des avancées majeures dans trois domaines de programmation, à savoir, la gestion des forêts, le changement climatique et les ressources phylogénétiques.

#### *Gestion des forêts*

153. En 2012, la FAO a aidé des États Membres et des communautés économiques régionales à formuler et à mettre en œuvre des stratégies, des politiques et une législation améliorées en matière de gestion forestière. Les principales réalisations ont été les suivantes:

- a) assistance à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour l'élaboration d'un projet de Plan de convergence visant à améliorer la législation applicable au secteur forestier;
- b) élaboration de stratégies et de plans de mise en œuvre mondiaux pour l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel dans huit pays (Burkina Faso, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Mali, Niger, Nigéria et Tchad);
- c) rédaction et publication en anglais et en français de directives techniques sur l'institutionnalisation et la mise en œuvre de la gestion communautaire des forêts en Afrique subsaharienne;

- d) renforcement des capacités techniques dans les domaines de la gestion forestière et de l'application des réglementations forestières, de la gouvernance et des échanges commerciaux en Afrique de l'Est, ainsi que de la lutte contre les invasions d'espèces exotiques forestières dans les pays d'Afrique australe;
- e) renforcement des capacités de gestion et de gouvernance forestières à Madagascar, y compris fourniture d'avis ciblés sur l'exploitation forestière illégale.

#### *Gestion des terres et des eaux*

154. La gestion des terres est un des principaux thèmes sur lesquels ont porté les activités entreprises en Afrique de l'Est. Dans ce domaine, la FAO a aidé à formuler des cadres d'investissement stratégique pour la gestion durable des terres, et mis à jour la base de données géospatiales, avec la production de quatre cartes des ressources naturelles. La région a aussi créé des réseaux et des plateformes pour la gestion durable des terres couvrant l'ensemble du continent africain.

155. La gestion durable et efficace de la faune et de la flore sauvages a été un élément de l'approche adoptée par la région pour la gestion des terres, ainsi que pour d'autres domaines prioritaires. Ainsi, durant l'année, des équipes régionales ont préparé une étude de faisabilité sur l'élevage communautaire de gibier au Zimbabwe. Des bailleurs de fonds envisagent actuellement de financer ce projet novateur par des ressources extrabudgétaires. La région a également élaboré et mis en œuvre avec succès en Afrique australe un ensemble d'outils pour atténuer les conflits entre l'homme et la faune sauvage, ainsi qu'un système pour l'établissement de rapports et le suivi des normes minimales de sécurité de première ligne.

#### *Changement climatique*

156. Les travaux relatifs au changement climatique se sont avérés efficaces dans quatre domaines prioritaires: i) intégration des stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans les politiques et stratégies relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire; ii) mise en place d'un secrétariat de la Global Water and Adaptation Action Alliance; iii) compilation et publication de pratiques optimales et d'options pour la gestion des pénuries d'eau; iv) préparation d'un plan d'action stratégique pour la mise en valeur intégrée des ressources en eau en Afrique australe.

#### *Autres activités*

157. Autres réalisations importantes obtenues par la région au cours de l'année:

- a) identification et diffusion de pratiques optimales pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ainsi que pour le secteur semencier en Afrique australe;
- b) production, par l'entremise du Comité scientifique de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan indien, d'avis et d'enseignements tirés de l'expérience sur la reconstitution des stocks surexploités;
- c) publication d'un ensemble d'outils pour l'intégration du droit à une alimentation adéquate en Afrique centrale.

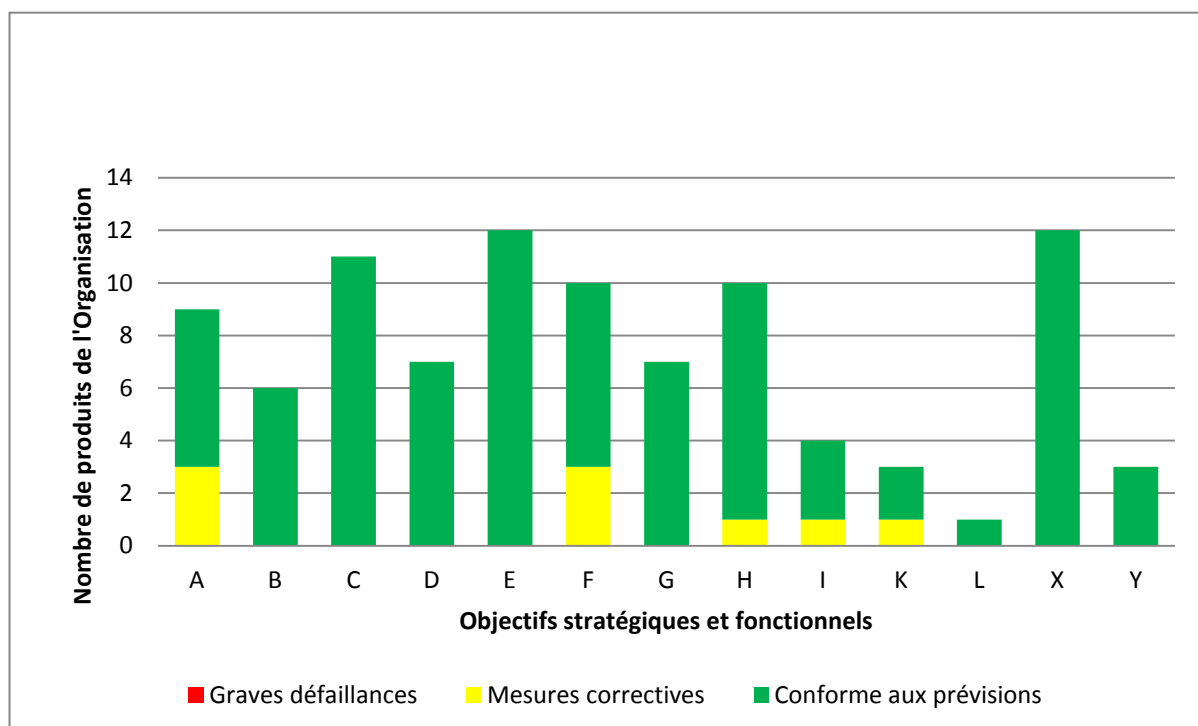
#### **Problèmes et mesures correctives**

158. Dans la région, 83 pour cent des produits de l'Organisation sont conformes aux prévisions, ce qui représente un niveau de performance satisfaisant. En 2012, l'intérêt des donateurs pour certaines activités a été moindre qu'escompté et on a enregistré des retards inattendus dans le pourvoi de certains postes vacants, en particulier dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. De ce fait, le rythme de progression a été plus lent que prévu au niveau des résultantes de l'Organisation.

159. La région travaille actuellement en étroite collaboration avec le Siège afin d'accélérer le recrutement aux postes vacants, et avec les représentations de la FAO en vue de promouvoir la participation active des représentants gouvernementaux et des autres parties intéressées aux programmes de la FAO. La mobilisation de ressources est un élément central de cette approche.

### Asie et Pacifique

Figure 5 – Progrès accomplis vers l'obtention des produits de l'Organisation en Asie et dans le Pacifique



#### Résumé

160. La qualité des services rendus par le Bureau régional et les bureaux sous-régionaux en Asie et dans le Pacifique a été satisfaisante en 2012. Au total, 86 produits de l'Organisation sur 96 (soit 90 pour cent) étaient en bonne voie de réalisation. Par suite de retards dans le pourvoi de plusieurs postes techniques vacants, neuf produits ont été évalués comme «à suivre de plus près».

#### Progrès accomplis

161. Bien que la Région Asie et Pacifique soit celle qui ait connu la plus forte croissance économique, elle abrite encore 62 pour cent de la population sous-alimentée de la planète (536 millions de personnes). Plusieurs facteurs font qu'il est difficile de relever ce défi: la croissance démographique rapide, ainsi que l'urbanisation, les écarts de revenu et les inégalités qui se creusent, les disponibilités limitées de terres arables, les pénuries croissantes d'eau et l'insuffisance des investissements agricoles. Compte tenu de certaines incertitudes, telles que les cours du pétrole brut, l'instabilité des prix alimentaires, l'impact du changement climatique et des catastrophes naturelles, et conformément aux avis de la Conférence régionale de 2012, le Bureau régional et les bureaux sous-régionaux ont reformulé leurs plans de travail pour 2012-2013.

162. Principales réalisations obtenues au cours de l'année 2012:

- élaboration de 17 cadres de programmation par pays; 14 cadres de programmation par pays ont été officiellement adoptés et signés en 2012 et trois seront signés sous peu; quatre autres sont en cours depuis le dernier exercice biennal;
- le coût de l'exécution du programme de terrain dans la région a dépassé 150 millions d'USD en 2012;
- au total, 97 réunions techniques, ateliers et stages de formation ont été organisés;
- 28 publications ont été diffusées en version imprimée ou électronique;
- les missions d'assistance technique et d'appui aux projets ont continué à tenir une place importante dans les activités du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux.

### Problèmes et mesures correctives

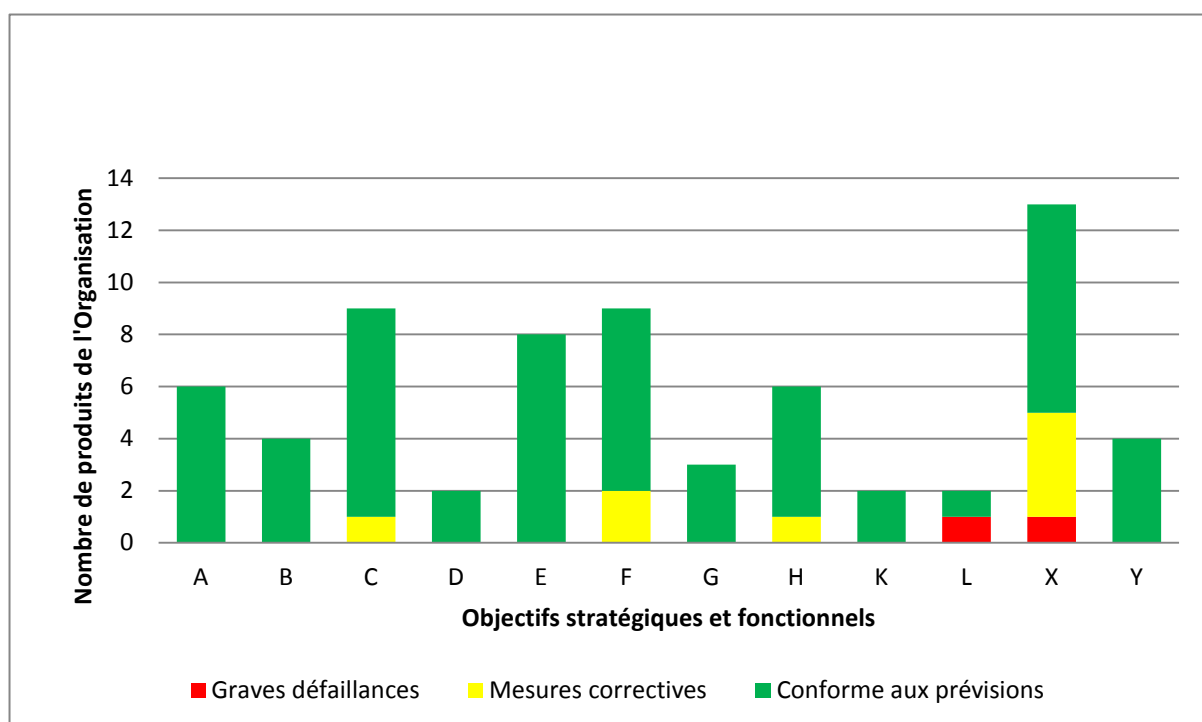
163. La Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique de 2012 ayant accordé une haute priorité au renforcement des capacités techniques dans le domaine de la production rizicole, il faudra élargir la portée et les compétences des programmes régionaux, en coopération avec le Siège et avec des partenaires externes.

164. Les progrès escomptés dans les domaines des régimes fonciers, de l'urbanisation et de l'accès à la nourriture, des interventions d'urgence et de la parité hommes-femmes, ont été ralentis du fait que certains postes sont restés vacants et que l'on manquait de fonctionnaires techniques/d'experts pour répondre aux besoins des États Membres. Le poste de spécialiste des questions de parité est notamment resté vacant pendant une longue période.

165. La priorité est donnée au pourvoi des postes de fonctionnaires du cadre organique restés vacants depuis le dernier exercice biennal, avec l'assistance et la collaboration des unités concernées du Siège. Le Bureau régional suivra en permanence la conception et l'ordre de priorité attribué à ses produits de l'Organisation afin de s'attaquer de manière plus efficace aux problèmes et aux défis qui précèdent et de mieux répondre aux demandes d'assistance émanant des États Membres.

### Europe et Asie centrale

Figure 6 – Progrès accomplis vers l'obtention des produits de l'Organisation en Europe et en Asie centrale



### Résumé

166. La qualité des services rendus par le Bureau régional et le Bureau sous-régional d'Europe et d'Asie centrale a été satisfaisante en 2012. Au total 58 produits de l'Organisation sur 68 (85 pour cent) étaient en bonne voie et devaient être achevés comme prévu d'ici la fin de l'exercice biennal. En raison de pénuries de personnel découlant de retards imprévus dans le pourvoi des postes vacants et de départs à la retraite, deux produits ont été jugés «compromis» alors que neuf autres nécessitent des mesures correctives.

## **Progrès accomplis**

167. La Conférence régionale pour l'Europe de 2012 a approuvé six domaines prioritaires pour l'assistance de la FAO dans la région. En 2012, les efforts ont été centrés sur ces domaines prioritaires ainsi que sur les avis de politique générale et le renforcement institutionnel.

### *Appui aux politiques*

168. Les prix élevés et instables des denrées alimentaires dans la région ont conduit à accorder plus d'attention à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à formuler des stratégies pour prévenir une éventuelle crise due à l'insécurité alimentaire. Le Kirghizistan, l'Ukraine, la Fédération de Russie et le Kazakhstan ont reçu des avis et une assistance sur l'élaboration de politiques contribuant à garantir la sécurité alimentaire tout en évitant des interventions sur les marchés susceptibles d'avoir des effets néfastes (comme d'interdire les exportations). Les activités de renforcement des capacités des responsables des gouvernements et des partenaires du secteur privé visant à les familiariser avec les principes et les procédures propres à garantir un système de sécurité sanitaire des aliments plus efficace et des normes sanitaires et phytosanitaires plus rigoureuses ont été particulièrement appréciées. Des séminaires sur la transition vers un système de sécurité sanitaire des aliments moderne fondé sur les risques ont été organisés dans la Communauté d'États indépendants, pour compléter les normes en vigueur.

### *Gestion des ressources naturelles et changement climatique*

169. La Région a fourni à la Fédération de Russie, à l'Ukraine, à la Serbie et au Kosovo des avis sur la gestion des forêts publiques et privées. Grâce à la Section européenne du Rapport des Nations Unies sur la Conférence Rio+20, une plus grande attention a été accordée à l'agriculture dans la région et à sa contribution au développement durable. Les capacités ont été renforcées dans le domaine du changement climatique, en particulier dans les pays d'Asie centrale, en collaboration avec le CGRAI, et la mobilisation de ressources en faveur de la gestion intégrée des bassins versants a été achevée grâce à la formulation de projets financés par le FEM en faveur du Kazakhstan et de la Turquie. La sensibilisation à l'aquaculture, comme autre source possible de revenu est acquise grâce un regain d'intérêt des pays membres.

### *Santé animale et végétale – Production animale et végétale*

170. Dans le domaine de la production animale et végétale, les initiatives ont consisté entre autres à donner des conseils aux gouvernements pour améliorer les politiques de sélection des semences et des animaux, souvent en partenariat avec des organisations du GCRAI. Une stratégie de lutte contre la brucellose a été élaborée et mise en œuvre au Tadjikistan et a servi de base pour une initiative de plus grand ampleur de la Banque mondiale. Une campagne de sensibilisation et de formation concernant la peste porcine africaine a été menée au Bélarus, en Ukraine et dans la Fédération de Russie. Le renforcement des capacités de gestion des résidus de pesticides était au centre d'un projet de grande ampleur financé par l'Union européenne, ainsi que l'examen des normes internationales pour les mesures phytosanitaires.

### *Autres domaines*

171. Dans le domaine prioritaire de l'appui pour l'entrée d'États Membres dans des organisations régionales et mondiales s'occupant de commerce, d'établissement de normes et de politiques et d'économie, l'accent a été mis sur l'aide aux pays des Balkans occidentaux afin de favoriser leur accession à l'Union européenne. La FAO a aussi aidé des pays des Balkans (Serbie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro) à réaliser des études sectorielles pour déterminer où les fonds de pré-adhésion pourraient être utilisés au mieux. La Fédération de Russie a reçu un appui pour renforcer ses capacités en vue de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

## **Difficultés et mesures correctives**

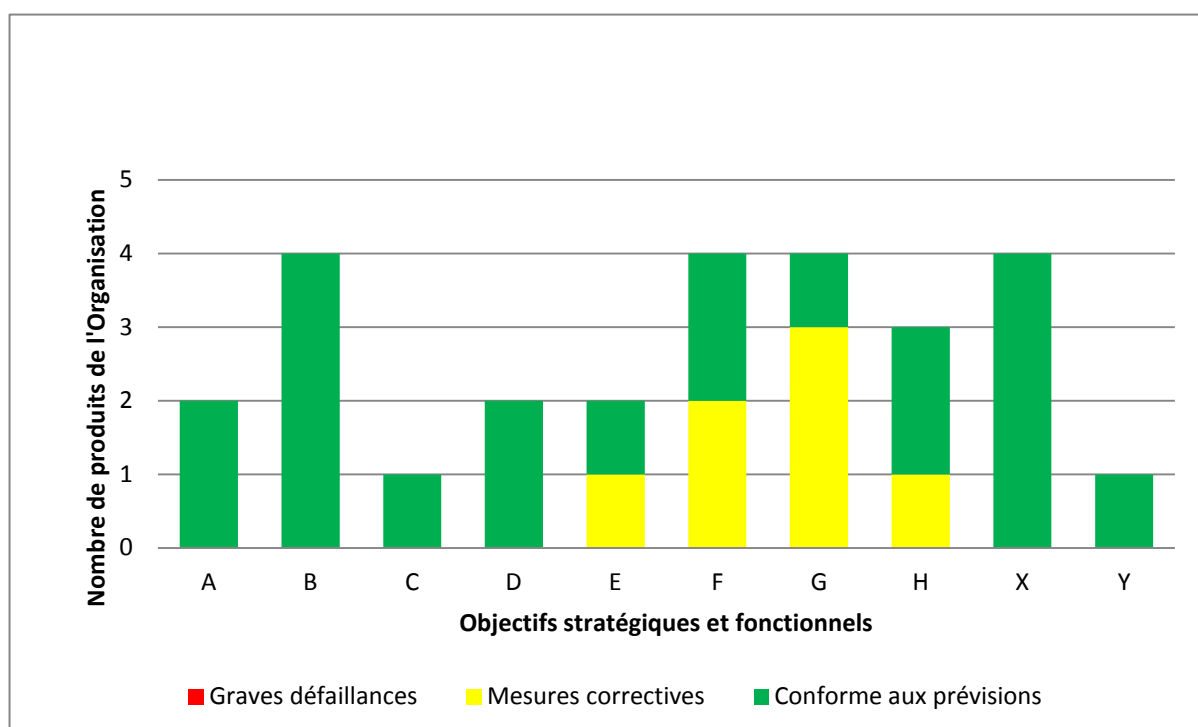
172. La région Europe et Asie centrale a progressé de manière satisfaisante vers la concrétisation des cibles liées aux produits de l'Organisation. Les principaux problèmes rencontrés découlaient du fait que certains postes étaient vacants dans des domaines techniques essentiels (pêche, foresterie,

investissements, partenariats et communication). Par ailleurs, le lancement des cadres de programmation par pays (CPP) s'est avéré plus complexe que prévu, étant donné le nombre relativement faible de représentations de la FAO dans la région.

173. Le Bureau régional a débloqué tout spécialement des ressources afin que les postes vacants soient pourvus le plus rapidement possible. De plus, des fonctionnaires du Bureau régional, qui ont été nommés «représentants suppléants de la FAO», sont chargés de veiller à ce que la mise en œuvre des CPP soit menée à bien.

### *Amérique latine et Caraïbes*

**Figure 7 – Progrès accomplis vers l'obtention des produits de l'Organisation en Amérique latine et dans les Caraïbes**



#### **Résumé**

174. Globalement, la qualité des services rendus par le Bureau régional et le Bureau sous-régional d'Amérique latine et des Caraïbes a été satisfaisante en 2012. Au total, sur les 27 produits de l'Organisation, 20 (soit 74 pour cent) ont été jugés conformes aux prévisions, et 7 nécessitent des mesures correctives.

#### **Progrès accomplis**

175. En 2012, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a entrepris des activités contribuant à tous les objectifs stratégiques. Toutefois, il a enregistré ses résultats les plus significatifs dans les domaines de l'influence sur les politiques, de l'aide aux agriculteurs et à l'agriculture familiale, et de la promotion de la durabilité.

#### *Influence sur les politiques de lutte contre la faim et la pauvreté*

176. La réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire sont des domaines prioritaires dans la région. La FAO a entrepris des recherches et des analyses sur les marchés ruraux du travail, la pauvreté rurale et la propriété foncière qui ont débouché sur une série de rapports. Si l'on en juge par la fréquence à laquelle ces rapports ont été cités dans la presse, dans des conférences et dans d'autres publications, ils semblent avoir une réelle influence sur le débat sur les politiques dans les milieux gouvernementaux, entre des organisations régionales non gouvernementales et dans les médias. On



prévoit que le «droit à l'alimentation» sera un domaine d'activité particulièrement important en 2013 et au-delà, avec une publication et une campagne de promotion dans la région qui devraient être lancés dans les délais prévus.

177. Divers documents et bulletins d'information ont été diffusés en ligne, notamment des mises à jour trimestrielles sur la situation de la sécurité alimentaire dans la région, ou des informations sur les tendances qui se dessinent dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. Les pays ont aussi pleinement exploité les informations et les connaissances diffusées sur le site web du Bureau régional, où le nombre de visites est très supérieur à celui initialement projeté.

#### *Aide aux agriculteurs et à l'agriculture familiale*

178. Une étude régionale des politiques nationales – la première dans la région – a été ciblée sur les aquaculteurs disposant de ressources limitées. Les résultats témoignent de l'intégration de cette branche d'activité dans les politiques nationales en faveur de l'agriculture familiale, et d'autres travaux sont prévus. La FAO a préconisé et fourni une assistance technique à des institutions nationales sur des questions relatives à l'agriculture familiale et au développement rural. En plus des ateliers de sensibilisation qui ont été organisés, une communauté de pratique a été établie pour intégrer des considérations relatives à l'agriculture familiale dans les politiques agricoles nationales. Cette communauté est constituée de 64 représentants du gouvernement (de 19 pays), de 38 représentants d'organisations d'agriculteurs (15 pays) et de 47 fonctionnaires du cadre organique de la FAO. En outre, pour améliorer les systèmes d'élevage et de production familiale, la FAO a fourni un appui aux services vétérinaires nationaux.

#### *Promotion de la durabilité*

179. La FAO a donné des avis aux Membres sur l'élaboration de politiques et de stratégies d'intensification et de diversification durables de la production agricole. Elle a également soutenu l'initiative de partenariat pour la gestion durable des terres aux Caraïbes et aidé des pays d'Amérique centrale à renforcer leurs capacités de planification de l'utilisation des terres, pour faciliter l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. Parallèlement à cette initiative, la FAO a publié des directives sur la planification de l'utilisation des terres, sur la base de l'expérience de projets de coopération technique menés en Argentine et en Uruguay.

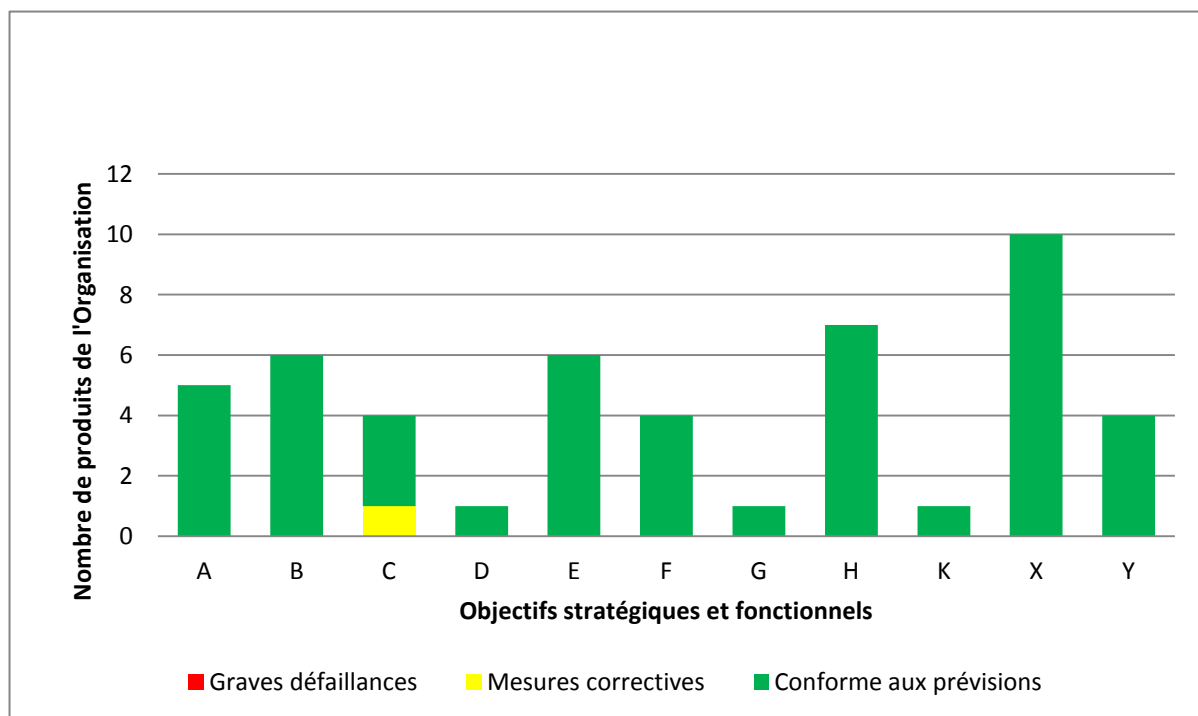
#### **Problèmes et mesures correctives**

180. Les sept produits de l'Organisation nécessitant des mesures correctives se sont heurtés à des difficultés sur quatre fronts: i) les performances insuffisantes de certains consultants et les difficultés à trouver les compétences nécessaires dans les domaines essentiels (par exemple, le commerce et les marchés); ii) le fait que certains produits de l'Organisation aient été mis en retrait lors de l'analyse des résultats, même si la région avait bien progressé dans le lancement des CPP au cours de l'année; iii) les changements de priorité des donateurs, qui ont freiné la mise en œuvre des programmes forestiers nationaux, en particulier; iv) le niveau d'appui que les pays bénéficiaires peuvent prêter à des activités conjointes par rapport à d'autres priorités.

181. La FAO redoublera d'efforts afin de recenser et de mobiliser des donateurs, et d'accroître la participation des institutions nationales et de la société civile à ses programmes, en particulier dans les domaines de la foresterie et des statistiques. Elle intensifiera son engagement auprès des États Membres, notamment par l'intermédiaire de ses représentants et de la communauté de pratique.

### Proche-Orient et Afrique du Nord

Figure 8 – Progrès accomplis vers l'obtention des produits de l'Organisation au Proche-Orient et en Afrique du Nord



#### Résumé

182. La qualité des services rendus par le Bureau régional et les bureaux sous-régionaux du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord a été satisfaisante en 2012. Au total, 48 produits de l'Organisation sur 49 (98 pour cent) étaient en bonne voie de réalisation. L'atteinte des cibles fixées pour un produit de l'Organisation est compromise, principalement à cause de l'instabilité géopolitique de la région, qui a eu un impact négatif sur les activités de la Commission régionale des pêches, et a encore retardé le pourvoi d'un poste vacant de fonctionnaire des pêches.

#### Progrès accomplis

##### Situations d'urgence

183. En raison de la situation géopolitique dans la région, l'aide de la FAO a été de plus en plus sollicitée. Par le biais de l'appel d'urgence en faveur de la Libye, la FAO a coordonné les interventions d'urgence sur la sécurité alimentaire, le suivi des systèmes alimentaires, ainsi que la distribution des intrants et les activités de formation en Libye et dans l'Égypte voisine. La FAO a aussi mené des opérations d'urgence en Syrie et au Yémen aux côtés d'organisations humanitaires régionales, y compris dans les domaines de la communication, de la liaison avec les donateurs et de la mobilisation des ressources.

184. La région a aussi connu en 2012 d'importants foyers de maladies animales qui ont eu des effets négatifs la sécurité alimentaire des familles, leurs moyens d'existence, et leurs échanges de bétail. Dans la région, plus de 250 millions d'animaux étaient exposés à des maladies comme la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants, la fièvre de la vallée du Rift et la grippe aviaire hautement pathogène. La stratégie élaborée par la FAO pour lutter contre ces foyers avait quatre composantes: i) aider les Membres à élaborer une stratégie et une feuille de route régionales pour la lutte contre la fièvre aphteuse; ii) renforcer les liens entre les organisations sanitaires et vétérinaires pour échanger des données épidémiologiques; iii) dispenser une formation afin que le personnel des services gouvernementaux parvienne à endiguer les épidémies, grâce à une amélioration du suivi et de la préparation, en particulier pour la peste et d'autres maladies des petits ruminants dans la sous-région de

l'Afrique du Nord; iv) fournir une assistance technique et financière pour améliorer les infrastructures de surveillance, de détection, de prévention et de lutte (exemple: formation en laboratoire et campagnes de vaccination).

#### *Sécurité alimentaire et nutrition*

185. En 2012, le bureau régional a fourni toute une gamme de services d'assistance technique, d'avis en matière de politiques, et de connaissances à des institutions des pays Membres, à des organes régionaux, à des organisations de la société civile et à des entités du système des Nations Unies, en particulier: i) ateliers de renforcement des capacités, dialogue interinstitutions et appui à la formulation de politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition; ii) direction du Groupe de travail thématique des Nations Unies sur la sécurité alimentaire; iii) plusieurs produits d'information et sources de savoir, dont l'Annuaire de statistiques agricoles régionales pour le Proche-Orient et d'autres publications conjointes avec des institutions des Nations Unies actives dans la région; iv) renforcement des capacités des pays Membres de la région pour renforcer les liens entre les problèmes des populations et le recensement agricole, améliorer les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et les systèmes de statistique, avec notamment une contribution régionale à la nouvelle Stratégie mondiale de la FAO pour l'amélioration des statistiques relatives à l'agriculture et au développement rural.

#### *Élevage*

186. La FAO a publié une évaluation des effets du changement climatique sur l'élevage dans la région, proposé des mesures d'adaptation et d'atténuation, et organisé des ateliers et des stages de formation régionaux sur la préparation et la gestion intégrées de la sécheresse dans le secteur de l'élevage, sur les races locales et sur l'identification, l'enregistrement et la traçabilité des animaux. L'Organisation a fourni un appui à la commercialisation des races et des produits locaux en Afrique du Nord.

187. Dans le secteur de l'élevage, les activités extrabudgétaires ont été centrées sur le secteur laitier, l'amélioration de la production laitière artisanale grâce à des technologies améliorées, les arrangements institutionnels, le renforcement des capacités, les services de vulgarisation et l'accès aux marchés dans deux autres pays en vue d'un éventuel financement. La FAO a aussi aidé le Liban à remettre en état son secteur laitier, en mettant l'accent sur les moyens d'existence des ménages dirigés par une femme et des handicapés.

#### *Foresterie*

188. Des études thématiques sur la foresterie publiées par le Bureau régional au cours de l'année portaient sur les défis suivants: i) l'adoption d'une approche de gestion intégrée de la gestion des forêts et des parcours; ii) les possibilités d'utilisation des produits forestiers non ligneux comme dispositifs de protection des moyens d'existence ruraux; iii) les options permettant de renforcer les capacités techniques dans le domaine de la conservation et de la gestion durable de la faune et de la flore sauvage et des zones protégées; iv) la mise en place de systèmes mondiaux d'information dans ce domaine.

#### **Défis**

189. Malgré son instabilité politique, qui a perturbé la mise en œuvre de programmes dans certains domaines, la région a accompli des progrès importants dans l'ensemble de ses programmes au cours de l'année.

### **III. Gérer judicieusement les ressources**

190. La Conférence, dans sa Résolution 5/2011, a approuvé le crédit budgétaire de 1 005,6 millions d'USD pour 2012-2013 et le Programme de travail, sous réserve des ajustements découlant des orientations qu'elle a communiquées. Le Secrétariat a formulé trois séries d'ajustements, qui ont été approuvées par le Conseil pendant la première année de l'exercice:

- a) en décembre 2011, à la demande de la Conférence, le Conseil a approuvé les ajustements relatifs à l'augmentation des budgets afférents à l'Évaluation et à l'Objectif stratégique K (genre), au maintien du statu quo concernant le Centre des services communs et à la hausse minimale du nombre de postes, ainsi qu'aux gains d'efficacité et aux reports de 2010-2011 (28 millions d'USD), sachant qu'il fallait encore réaliser 6,5 millions d'économies supplémentaires;<sup>9</sup>
- b) en juin 2012, le Conseil a approuvé de nouveaux ajustements sur les points suivants: i) le résultat de la planification des travaux opérationnels en début d'exercice et les modifications des allocations budgétaires en découlant, par chapitre; ii) la quantification des économies requises (6,5 millions d'USD) et les économies supplémentaires de 19,3 millions d'USD émanant d'un examen critique et d'ajustements de postes; iii) les ajustements structurels initiaux concernant la rationalisation et le renforcement institutionnels; iv) la réaffectation des économies réalisées de façon à accroître l'impact de la FAO; v) l'impact net global sur les postes inscrits au budget et les allocations par chapitre budgétaire figurant dans le PTB ;<sup>10</sup>
- c) en décembre 2012, le Conseil a approuvé les changements transformationnels liés aux changements structurels. La distribution révisée de l'ouverture de crédits nette par chapitre budgétaire est présentée dans le document Changements transformationnels au cours de l'exercice biennal 2012-2013 (CL 145/3).<sup>11</sup>

191. Le Programme de travail de la FAO est mis en œuvre grâce à un budget intégré qui englobe l'ouverture de crédits nette et les contributions extrabudgétaires. Selon la distribution révisée de l'ouverture de crédits nette, 534,9 millions d'USD (53 pour cent) étaient affectés aux objectifs stratégiques et 470,7 millions d'USD (47 pour cent) se répartissaient entre les objectifs fonctionnels, le Programme de coopération technique (PCT), les dépenses d'équipement, les dépenses de sécurité et les imprévus. Les contributions extrabudgétaires volontaires qui sont nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail axé sur les résultats en ce qui concerne les objectifs stratégiques et fonctionnels ont été estimées à 1 392,9 millions d'USD, 1 310,9 millions d'USD (94 pour cent) revenant aux objectifs stratégiques et 82 millions d'USD (6 pour cent) aux objectifs fonctionnels et à la sécurité.

192. La Figure 9 ci-dessous compare les ressources inscrites au budget de 2012-2013 aux dépenses engagées jusqu'en décembre 2012.

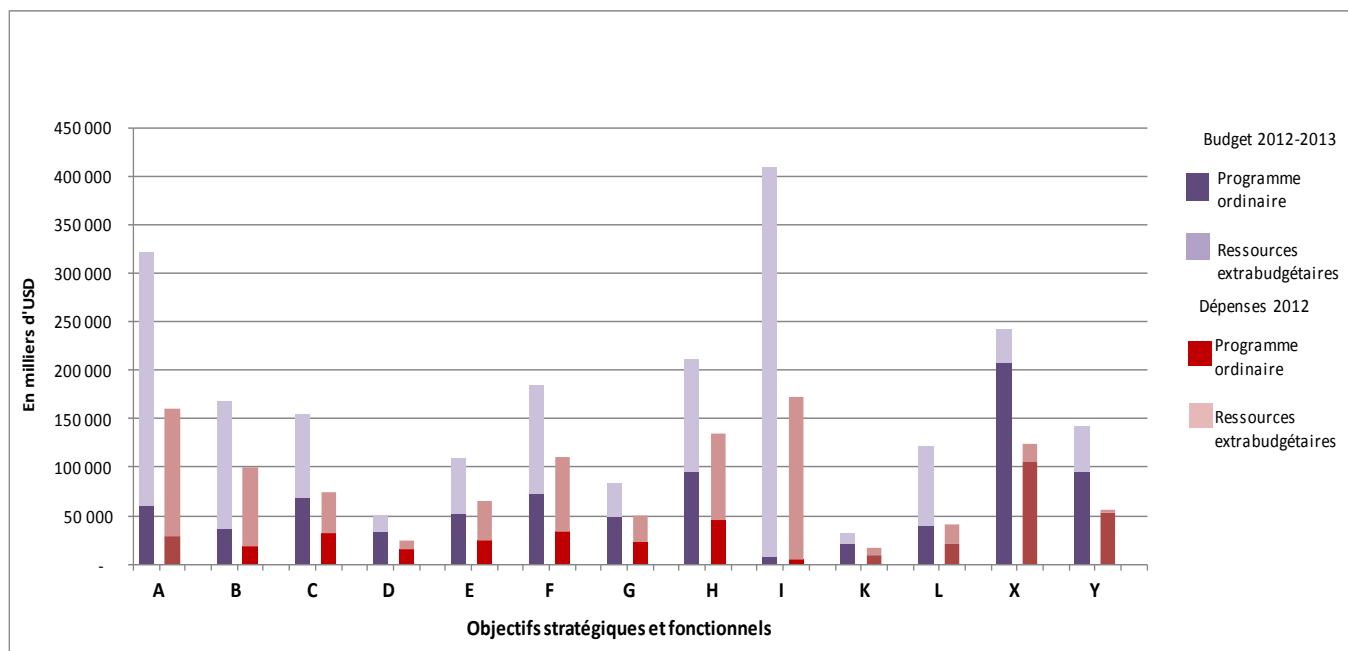
---

<sup>9</sup> CL 143/3.

<sup>10</sup> CL 144/3.

<sup>11</sup> CL 145/REP, paragraphe 13 c).

**Figure 9 – Budget 2012-2013 comparé aux dépenses engagées en 2012 par objectif stratégique ou fonctionnel (en milliers d'USD)**



193. Ouverture de crédits nette du Programme ordinaire:

- les chiffres du *budget 2012-2013* sont ceux approuvés par le Conseil de la FAO à sa cent quarante-cinquième session<sup>12</sup> qui figurent dans le document CL145/3; ils correspondent aux ouvertures de crédit nettes du Programme ordinaire après les ajustements pour les gains d'efficacité, le renforcement institutionnel et l'amélioration de l'exécution;
- les *dépenses de 2012* sont celles engagées jusqu'en décembre 2012, autrement dit après la première année de mise en œuvre du PTB 2012-2013, et elles sont issues des comptes non vérifiés de l'Organisation.

194. Ressources extrabudgétaires (ou contributions volontaires):

- les chiffres du *budget 2012-2013* correspondent aux estimations des ressources extrabudgétaires présentées dans le PTB 2012-2013 (C 2011/3);
- les *dépenses de 2012* sont celles recensées en décembre 2012, autrement dit après la première année de l'exercice biennal, et elles sont issues des comptes non vérifiés de l'Organisation.

195. En 2012, le montant des crédits nets qui ont servi à financer les objectifs stratégiques et fonctionnels représentait près de 50 pour cent du budget approuvé pour 2012-2013; les ressources allouées à ce chapitre devraient avoir été utilisées en totalité à la fin de l'exercice biennal. De même, les dépenses extrabudgétaires correspondaient environ à la moitié (51 pour cent) des ressources extrabudgétaires estimées dans le cadre du PTB 2012-2013.

### Perspective des objectifs stratégiques et fonctionnels

196. Le Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements budgétaires au cours de l'exercice 2012-2013<sup>13</sup> est présenté au Comité financier à la présente session. Ce document expose dans les grandes lignes les dépenses prévues pour l'exercice biennal et les virements budgétaires attendus qui découlent de la mise en œuvre du programme de travail 2012-2013. On ne prévoit aucun changement programmatique significatif entre les chapitres budgétaires à ce moment de l'exercice.

<sup>12</sup> CL 145/REP, paragraphe 13 c).

<sup>13</sup> FC 148/10.

197. Rappelons, en outre, que la Direction a présenté au Comité financier en octobre 2011 une proposition, qui a ensuite été approuvée par le Conseil en décembre 2011<sup>14</sup>. Elle a ainsi exposé brièvement des mesures visant à améliorer le recouvrement des catégories de coûts variables qui étaient en grande partie exclues de la politique de la FAO relative aux dépenses d'appui. Ces mesures ont été mises en œuvre à partir d'avril 2012 grâce à la majoration de l'amélioration du recouvrement des coûts, qui consiste à se servir d'une augmentation des coûts normalisés du personnel affecté à des projets et des coûts liés aux consultants participant à des projets sans modifier les taux plafonds ni les catégories des dépenses d'appui aux projets. Cela a permis de réduire de 5,6 millions d'USD (chiffre calculé en décembre 2012) le montant des subventions croisées du Programme ordinaire vers des activités extrabudgétaires.

198. Globalement, les dépenses extrabudgétaires sont conformes aux prévisions pour l'exercice biennal. Cependant, celles qui concernent trois objectifs stratégiques associés à des programmes extrabudgétaires assez importants (objectifs stratégiques E, G et H) dépasseront probablement les chiffres attendus dans le PTB. Les raisons de cet accroissement sont présentées brièvement ci-après:

- Objectif stratégique E – augmentation des programmes qui concernent l'amélioration de la gestion des forêts et la réduction de la déforestation, ainsi que les aspects liés à la gestion des ressources naturelles;
- Objectif stratégique G – volet somalien du programme visant à améliorer les moyens d'existence des ménages vulnérables en milieu urbain et périurbain, et initiative régionale à l'appui des pasteurs vulnérables de la Corne de l'Afrique pour ce qui est des dimensions liées aux marchés;
- Objectif stratégique H – programme Union européenne/FAO programme sur la gouvernance améliorée au service de la réduction de la faim 2012-2015, projets au Bangladesh sur la sécurité alimentaire et renforcement des capacités en matière de politiques.

199. Les dépenses extrabudgétaires engagées en 2012 au titre du programme d'urgence sont conformes aux prévisions. Les activités d'urgence relèvent principalement des Objectifs stratégiques A, B et I. Les budgets biennaux et les interventions d'urgence réalisées en 2012 au titre de ces trois objectifs stratégiques représentent 87 pour cent de l'ensemble du programme d'urgence. Par rapport aux budgets prévus, la répartition des montants réellement dépensés entre les trois objectifs stratégiques en question a changé, les Objectifs stratégiques A et B connaissant une augmentation et l'Objectif stratégique I une diminution.

### **Programme de coopération technique**

200. En 2012, 242 projets relevant du PCT ont été approuvés pour un montant de 59,1 millions d'USD sur l'ouverture de crédits nette 2012-2013, ce qui représente 53 pour cent des 110,9 millions d'USD disponibles pour des projets. Sur ce montant, 72,9 pour cent ont été affectés à l'appui au développement, 17,8 pour cent au Fonds du PCT et 8,5 pour cent à l'aide d'urgence. Le solde est réservé au financement des travaux indépendants concernant l'évaluation *ex post*. En 2012, les cinq domaines principaux dans lesquels le PCT a prêter une assistance sont l'Objectif stratégique A (20 pour cent des projets approuvés), l'Objectif stratégique H (14 pour cent), l'Objectif stratégique E (11 pour cent), l'Objectif stratégique I (10 pour cent) et l'Objectif stratégique B (9 pour cent).

201. En 2012, une série de nouveaux rapports normalisés a été lancée dans le cadre du Système de gestion de l'information du Programme de terrain afin d'aider les coordinateurs du PCT à suivre et gérer efficacement l'ouverture de crédits. Le Conseil a approuvé en 2012 une proposition visant à améliorer le PCT, dans le droit fil du processus de réflexion stratégique et des cadres de programmation par pays.<sup>15</sup>

<sup>14</sup> CL 145/REP paragraphe 27.

<sup>15</sup> CL 145/REP paragraphe 21.

### Dépenses d'équipement et de sécurité

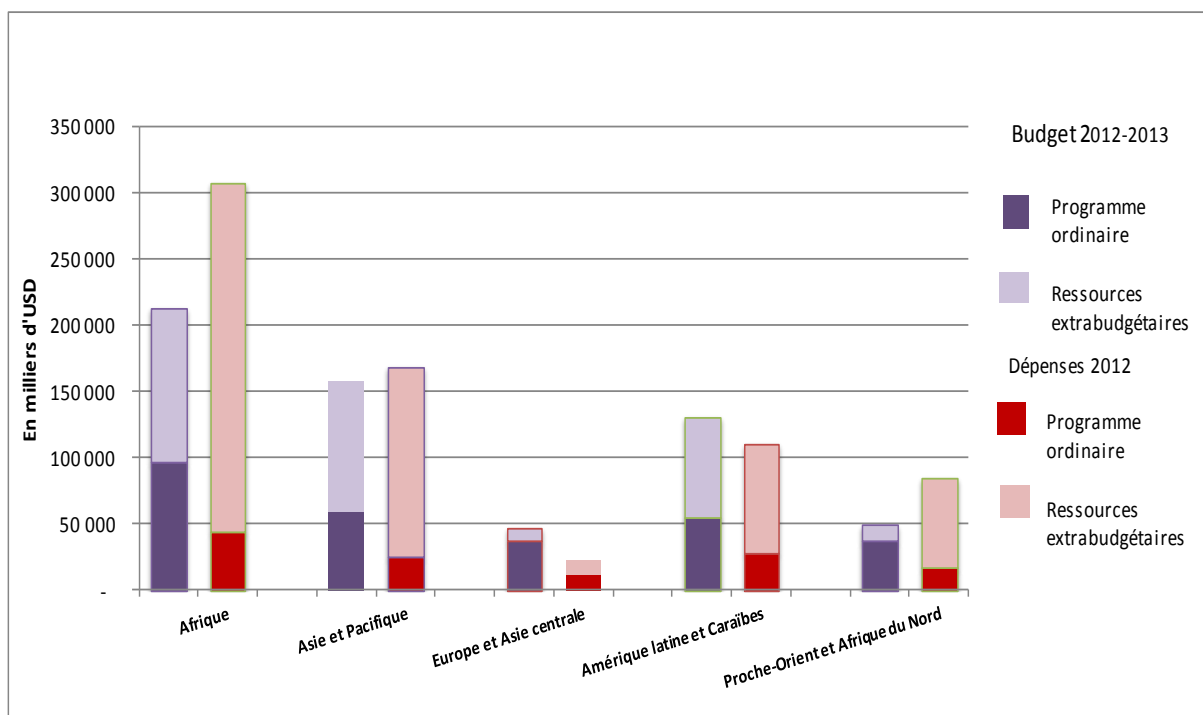
202. Une partie des ressources du PTB relevant du Programme ordinaire est inscrite au budget au titre des dépenses d'équipement et des dépenses de sécurité. Soixante-cinq pour cent des crédits nets destinés aux dépenses d'équipement et 51 pour cent de ceux alloués aux dépenses de sécurité ont été utilisés en 2012, conformément aux prévisions.

### Perspective régionale

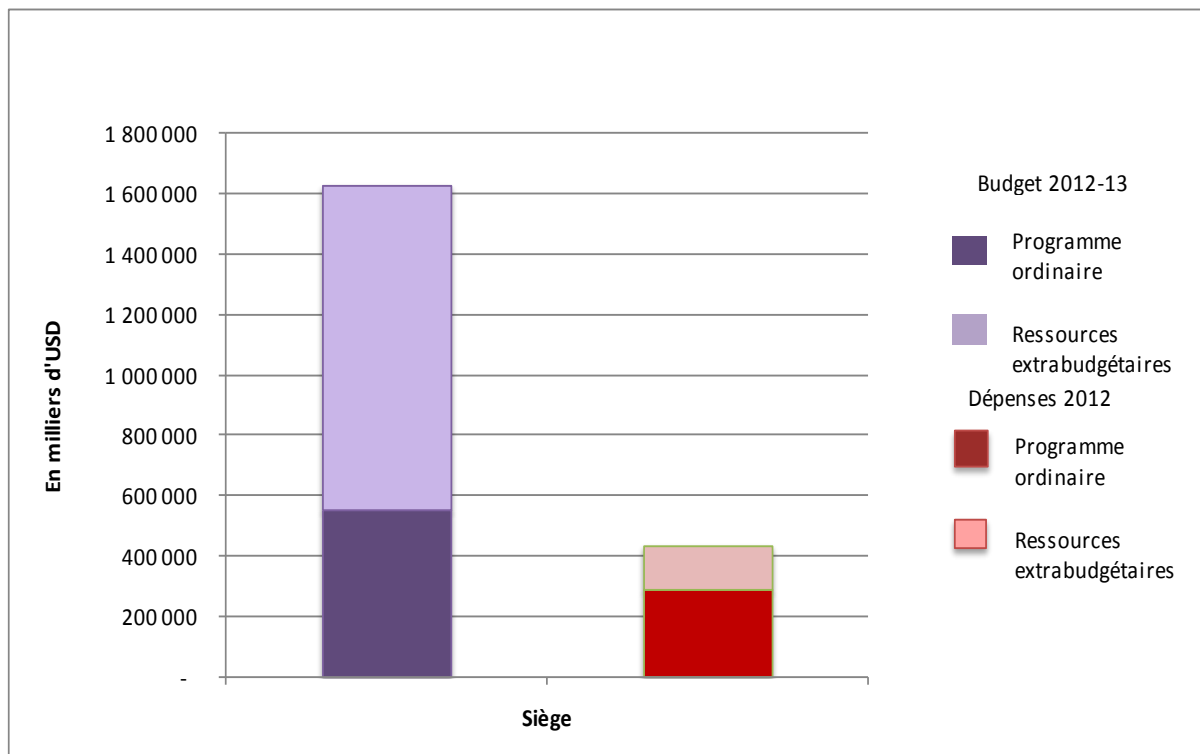
203. Le budget intégré approuvé et l'exécution au titre des objectifs stratégiques et fonctionnels ainsi que du PCT sont présentés par région à la Figure 10 et pour le Siège à la Figure 11. Les montants des dépenses totales engagées durant la première année de l'exercice biennal dans trois régions (Afrique, Asie-Pacifique, et Proche-Orient et Afrique du Nord) ont été supérieurs aux niveaux prévus dans le PTB pour l'ensemble de l'exercice biennal, essentiellement en raison de l'augmentation des activités financées par des ressources extrabudgétaires. Les dépenses sont proches des niveaux prévus en Amérique latine et dans les Caraïbes. En Europe et en Asie centrale, le rythme des dépenses a été plus lent, principalement à cause de postes vacants relevant du Programme ordinaire.

204. Globalement, les montants des dépenses sont déterminés par l'activité accrue au titre des ressources extrabudgétaires, qui est le résultat de deux facteurs: premièrement, l'évolution de la demande, qui fait que la proportion de fonds extrabudgétaires reçus pour les activités mondiales et interrégionales a été plus faible que prévu; deuxièmement, le renforcement des bureaux décentralisés, qui a conduit à transférer du Siège à ces bureaux la responsabilité de la gestion d'une part importante des ressources extrabudgétaires.

**Figure 10 – Budget approuvé pour 2012-2013 et dépenses engagées jusqu'en décembre 2012, par région**



*Figure 11 – Budget approuvé et dépenses engagées jusqu'en décembre 2012 au Siège*





---

### *Annexe 1: Aperçu du processus et du système d'appréciation*

---

Pour la compilation du présent rapport, on a utilisé une approche basée sur la signalisation des écarts. À chaque échelon de la hiérarchie définie dans le Cadre stratégique, les responsables ont documenté les progrès réalisés sur la voie de leurs objectifs et résumé la situation globale, grâce à l'adoption d'un code couleur (rouge, jaune, ou vert). Ils ont ajouté des observations sur les problèmes rencontrés et les mesures nécessaires pour y remédier, uniquement lorsqu'ils estimaient que les objectifs risquaient de ne pas être atteints; si leur réalisation ne semblait pas compromise, les responsables devaient seulement enregistrer les progrès accomplis.

---

#### Récapitulatif de l'état d'avancement

---

<b>Conforme aux prévisions</b>	Les progrès vers la réalisation des produits ou des résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions ET ne devraient pas être freinés de façon significative par des obstacles ou des situations de risque
<b>Mesures correctives</b>	Certaines difficultés font obstacle à l'obtention du produit ou du résultat de l'Organisation, en retardant ou en entravant d'une manière ou d'une autre les activités; des mesures correctives d'importance mineure sont nécessaires
<b>Graves défaillances</b>	Des obstacles de taille ou des risques sérieux ont été détectés et d'importantes mesures devront être prises pour y remédier, si possible avec l'assistance de personnes ne faisant pas partie de l'équipe chargée des produits ou des résultats de l'Organisation

---

La compilation détaillée s'est faite en trois étapes.

- Étape 1: Évaluation des progrès vers l'obtention des produits de l'Organisation – Les responsables ont évalué les progrès, recueilli des informations à ce sujet et attribué des notes, symbolisées par des couleurs.
- Étape 2: Examen et regroupement des produits de l'Organisation contribuant aux résultats de l'Organisation – Les responsables des résultats de l'Organisation ont évalué l'avancement des résultats de l'Organisation, d'après les rapports qui leur avaient été soumis sur les produits de l'Organisation.
- Étape 3.a: Évaluation de l'avancement de tous les résultats de l'Organisation par rapport à chaque objectif stratégique – Les chefs d'équipes stratégiques et leurs équipes ont consolidé et examiné l'avancement des résultats de l'Organisation relevant de chaque objectif stratégique ou fonctionnel, en mettant en lumière les principaux domaines d'intérêt et résultats à inclure dans le présent Rapport.
- Étape 3.b: Évaluation des performances régionales – Les équipes stratégiques régionales ont examiné et commenté les progrès obtenus dans leur région, en prenant comme point de référence les produits de l'Organisation placés sous leur responsabilité directe.

À chaque étape, les données enregistrées par les responsables ont été examinées par leur superviseur. Le Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources a garanti la qualité du processus, en examinant et en vérifiant les textes qui lui étaient soumis pour publication, ainsi que la cohérence des performances signalées aux différents échelons de la filière hiérarchique.